

L'ÉDUCATION

hebdo

**LA CRÉATIVITÉ
A L'ÉCOLE**

PAUL NIZAN

**LES CINÉ-CLUBS
DE LA TÉLÉ**

A L'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE

préparez votre avenir

**Dans les carrières de l'Électronique
et de l'Informatique**

Admission de la 6^e à la terminale...

...MAIS OUI, dès la 6^e, la 5^e ou la 4^e, vous pouvez être admis à l'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE dans une section préparatoire correspondant à votre niveau d'instruction, où tout en continuant d'acquiescer dans l'ambiance de votre futur métier une solide culture générale, vous serez initié à de nouvelles disciplines : électricité, sciences-physiques, dessin industriel et travaux pratiques.

Ensuite vous aborderez dans les meilleures conditions les cours professionnels de votre choix - électronique ou informatique - dispensés dans notre Etablissement.

L'E.C.E. qui depuis sa fondation en 1919 a fourni le plus de Techniciens aux Administrations et aux Firmes Industrielles et a formé à ce jour plus de 100.000 élèves est la **PREMIÈRE DE FRANCE**

ÉLECTRONIQUE : Enseignement à tous niveaux : CAP - BEP - BAC F2 - BTSE Préparation à la carrière d'ingénieur.

INFORMATIQUE : Préparation au BAC H

Toutes les professions auxquelles nous préparons conviennent aux jeunes gens et jeunes filles qui ont du goût pour les études à la fois pratiques et théoriques. Ces préparations sont assurées dans nos laboratoires et ateliers spécialisés en électronique et en informatique.

BOURSES D'ÉTAT

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Etablissement privé d'enseignement technique et technique supérieur.

Reconnu par l'Etat - arrêté du 12 Mai 1964
12, RUE DE LA LUNE, 75002 PARIS • TÉL. : 236.78.87 +

**B
O
N**

à découper ou à recopier

Veuillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, le guide des Carrières N° 811 ED Envoi effectué gratuitement à destination de la France Métropolitaine et d'Outre-Mer ou contre un mandat international de FF 15 pour frais d'envoi à l'Étranger. (envoi également sur simple appel téléphonique 236.78.87)

Nom

Adresse

(Ecrire en caractères d'imprimerie)

une expérience nouvelle au niveau des maternelles

réalisée par omyacire

Avec le concours des écoles : Maternelle RIMBAUD et l'Ecole Primaire PRIEUR de la MARNE à Châlons s/Marne.

OMYACIRE, c'est le nouveau crayon à mettre entre les mains de tous les jeunes écoliers.

C'est une conclusion logique lorsque l'on a observé pendant plusieurs jours petits et grands entièrement livrés à eux-mêmes avec chacun son étui individuel de crayons OMYACIRE.

OMYACIRE répond aux désirs des enfants .

UN PETIT LIVRE D'INITIATION AUX ACTIVITES CREATRICES

réalisé avec la participation d'enseignants, reproduit avec leurs couleurs naturelles de nombreux travaux réalisés en maternelle et en primaire illustrant l'utilisation des crayons OMYACIRE.

OMYACIRE développe l'imagination.

Un jeu étonnant, où chaque enfant livre sa personnalité profonde.

OMYACIRE renforce la capacité d'observation.

Les couleurs vives, fraîches et gaies ; plaisir d'utiliser des crayons qui ne s'effritent pas et que l'on peut même sucer sans inconvénient...

OMYACIRE, une grande souplesse d'utilisation.

Les couleurs de base, rouge, bleu, jaune se superposent ; le crayon s'emploie par l'une ou l'autre extrémité, ou sur toute la largeur pour tracer de larges bandes ; il ne tâche pas.



Ce petit livre vous est offert gracieusement pour l'achat de 2 boîtes de l'école ou 10 étuis OMYACIRE. Demandez-le chez votre fournisseur habituel.

La boîte de l'ÉCOLE .

Pratique, économique, de 96 ou 40 crayons.

Les ETUIS INDIVIDUELS :

Un nouveau conditionnement de 8 ou 12 unités permet à chaque enfant d'avoir sa boîte de crayons.



Bon pour recevoir une documentation gratuite.

Nom Ecole

Adresse



omyacire

51240 SAINT GERMAIN LA VILLE

est un produit
OMYACOLOR

rush publicité

n° 450 / 19 mars 1981

2 **éditorial** : l'occasion manquée

hebdomadaire

- 3 **l'école mise aux défis**, par Nicole Gauthier
- 4 **l'école et l'entreprise**, par Michaëla Bobasch
- 4 **les temps morts de l'Université**, par Michaëla Bobasch
- 6 **les instits dans la rue**, par Nicole Gauthier
- 7 **coupe sombre**, par Maurice Guillot

éducations

- 8 **restaurations**, par Strapontinus
- 9 **au royaume des petits créateurs**, entretien avec Alain Beaudot, professeur d'anglais chargé de recherches à l'INRP
- 13 **vous avez la parole** : courrier des lecteurs

à votre service

- 15 **les cantines scolaires par le menu**
- 16 **pédagogie quotidienne** : un exemple multi-médias, par Bernard Blot

- 17 **documentation** : maths pour tous, par Christian Cousin ; traiter l'information, par Louis Porcher
- 19 **réponses**, par René Guy
- 20 **textes officiels** : charges administratives, par René Guy
- 20 **au B.O.**
- 21 **agenda**

expressions

- 24 **Nizan d'hier et d'aujourd'hui**, par Louis Porcher
- 26 **le cinéma, d'un festival à l'autre**, par Jacques Chevallier
- 28 **une pièce, deux films, un livre, un chanteur, un disque**, par Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre

réflexions

- 30 **pour les télécinéphiles**, par Etienne Fuzellier
- 33 **... nul n'est tenu** : c'est dur d'être un héros
- 34 **championnat de France de mots croisés 1981** : grilles n°s 4 et 5 - mots croisés

photos — p. 25 : Harlingue/Viollet ; p. 28, 30, 31 et 32 : Lot.

'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

directeur : André Lichnerowicz ; administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis ; conseiller pédagogique : Louis Porcher ; secrétariat de rédaction-maquette : Suzanne Adella, Michel Bonnemayre ; informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz ; agenda ; lettres, arts, spectacles : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre, Meyer Sarfaty ; correspondants : Elisabeth de Blas, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Julf, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca ; dessinateur : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvaln

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.
membres : Lazine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracla, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,80 F en timbres.

L'occasion manquée

C'est sur la responsabilité de l'instituteur que repose la formation scolaire de l'adulte. Parce qu'il est le premier à intervenir, à l'âge de la formation des concepts, de la malléabilité des comportements et de la fragilité des consciences ; parce qu'aussi les enfants lui sont confiés à l'école, pratiquement sans partage, une année durant, son rôle peut être déterminant pour la réussite et l'orientation du processus éducatif. L'école primaire reste bien celle qui prime, et le choix, comme la formation de ses maîtres, ont au sens plein du terme une importance fondamentale.

C'est ce qu'avaient compris les fondateurs de l'école laïque. L'instrument, les hommes et les femmes mis au service de la société française de leur temps ont joué pleinement le rôle qui leur avait été assigné.

C'est pourquoi **l'éducation** n'a cessé, durant les années difficiles où la fonction d'instituteur n'avait plus de pouvoir attractif, de souligner la gravité de cette désaffection, d'en dénoncer les causes profondes et les conséquences dont nous payons aujourd'hui bien des effets. C'est aussi pourquoi nous nous sommes réjouis lorsqu'a été définie et mise en place une nouvelle formation des instituteurs.

Mais la seconde étape de la revalorisation ne peut que nous décevoir, telle qu'elle vient d'être présentée. La modestie de l'effort consenti n'attirera pas vers ce métier la masse de jeunes parmi lesquels la nation devrait largement choisir les meilleurs formateurs pour ses enfants. A l'égard de ceux qui sont déjà recrutés, elle ne peut apparaître que comme une injustice, nourrir l'amertume et la division.

Une fois de plus, la même erreur est commise. La hauteur de la rémunération restera calculée en fonction des diplômes initiaux et non du rôle et de la responsabilité de l'éducateur. Certes, il n'est pas facile, d'un seul coup, de placer au même indice l'instituteur et l'agrégé, en considérant que le premier n'a pas une moindre charge et une moindre importance que le second. Mais au moins devrions-nous tendre à ne pas renforcer la néfaste tradition qui veut que la considération et le traitement des enseignants soient déterminés essentiellement, et tout au long de leur carrière, par leurs performances d'étudiants ou l'âge des élèves qui leur sont confiés.

L'injustice cette fois est profonde, même si les raisons administratives et financières ne manquent pas pour l'étayer. Dans ce corps enseignant que l'on n'a pas ménagé, les nouveaux enseignants auront la chance d'être à la fois formés et mieux rémunérés tandis

que les anciens, à qui l'on a souvent refusé toute formation initiale, systématique et cohérente, que l'on a placés dans des conditions d'improvisation et d'exercice parfois insupportables, qui ont traversé les années noires des classes surchargées, de l'incertitude de l'emploi, des baraquements préfabriqués et du désarroi pédagogique devront se considérer comme inférieurs à leurs cadets, et en payer, même momentanément, le déficit. Or, cette formation qu'on semble leur reprocher de ne pas avoir reçue, ce n'est pas eux qui l'ont refusée. La formation « sur le tas » leur a coûté cher d'efforts, d'humiliations, de santé parfois. Comment accepteraient-ils aujourd'hui la discrimination qui les frappe ?

Imagine-t-on ce que sera le climat d'une équipe enseignante d'école élémentaire lorsque les anciens, qui ont fini par maîtriser et dominer leur métier, accueilleront des jeunes formés certes, mais encore inexpérimentés et quelquefois maladroits, quoique d'une échelle « supérieure » ? La formation d'un instituteur se fait aussi, se parachève surtout par l'échange entre les maîtres, dans ce soutien des anciens aux plus jeunes et cette solidarité profonde qui unit entre eux les enseignants d'une même communauté professionnelle. Car — et c'est peut-être ce qui l'a préservée — l'école communale, contrairement au collège et au lycée, n'a pas connu la disparité des maîtres, la hiérarchie et la rivalité qu'engendrent les différences de statut et l'inégalité artificielle des disciplines. Veut-on y introduire la division ? Pour quel profit, ou pour quel règne ?

Le rattrapage prévu en formation continue, le passage d'une échelle à l'autre par la qualification ou le mérite veulent instituer une compensation qui ne manque pas d'une certaine logique. Mais l'application se heurte à l'importance du corps qui rendra impossible que tous les anciens puissent, en une seule et même année, se hausser dans le nouveau cadre. Dès lors, qu'est-ce qui justifiera que certains rattrapent les nouveaux arrivés dès la première année, et que d'autres doivent patienter pour bénéficier du complément de formation ?

Une fois de plus les impératifs budgétaires auront opposé à l'évidence des enjeux la savante et apparente logique des chiffres. Il est des économies qui, avec le temps, sont ruineuses. Celles qui furent faites naguère ont assez donné l'exemple navrant de leur fausseté et des dégradations engendrées, tant dans les murs que dans la formation des esprits et des cœurs, pour que les raisons d'en tirer leçon ne manquent pas. Mais la finance reste souveraine et l'Education nationale, qui ne produit que des hommes dont la valeur ne se comptabilise pas, sera toujours à ses yeux un ministère dépensier.

Cette froide souveraineté du calcul n'est-elle pas le signe, plus inquiétant encore, que la société française n'a plus clairement conscience de ce qu'elle doit à l'école publique, et des risques qu'elle courrait à ne pas lui consentir les sacrifices nécessaires ? N'ajoutons pas, à une liste déjà longue, une nouvelle occasion manquée.

L'ÉDUCATION

L'école

L'école face aux défis de notre temps : c'est le thème qu'avait choisi l'AFAE (Association française des administrateurs de l'Education) pour son colloque annuel qui s'est tenu récemment à la Sorbonne.

Pendant trois jours, inspecteurs, proviseurs, principaux de collège et administrateurs du ministère ont analysé les conséquences de l'évolution sociale et technologique sur le système éducatif.

mise aux défis

L'ECOLE et son environnement : c'est un sujet qui, depuis quelques années, est à la mode et revient fréquemment dans les préoccupations des responsables du système éducatif et des enseignants. On a longtemps accusé l'école de s'être coupée des réalités sociales et de la mutation de la société. Elle essaie aujourd'hui de mieux les connaître, de mieux les comprendre et de mieux les intégrer à l'enseignement. L'informatique, par exemple, devrait dès maintenant pénétrer peu à peu dans les établissements, bien que la télévision et les médias y aient, quant à eux, peu réussi leur entrée. Le colloque de l'AFAE recensait tous ces thèmes qui ont brutalement fait irruption dans l'école : problèmes de formation professionnelle et de débouchés sur un marché de l'emploi de plus en plus restreint, une vie sociale remodelée, une nouvelle organisation du temps de travail et des loisirs, la rénovation des méthodes pédagogiques, enfin les préoccupations démographiques des pays occidentaux.

Ce colloque a été le reflet de toutes ces interrogations, qui pourtant ont rarement été traitées au fond. C'est Christian Beullac, ministre de l'Education, qui a ouvert les débats. Profitant de la proximité des élections présidentielles, il a essayé de dresser un bilan de son action et de définir devant les administrateurs le rôle qu'il attribue à l'école en mutation face aux trois défis qui, selon lui, l'obligent à se transformer : le défi technologique, le défi économique et le défi social. Le ministre de l'Education est revenu sur ses thèmes favoris (ouverture de l'école sur la vie réa-

lisée en partie avec les stages en entreprise, initiation des élèves aux nouveaux outils de communication) et en a profité pour rappeler ce qu'il fallait attendre du collège unique qui doit renforcer, comme l'a fait en son temps l'école de Jules Ferry, « la cohésion sociale » : « *Il ne s'agit plus de trier le meilleur de chacun et lui permettre de disposer de tous ses atouts dans la difficile partie qu'il doit jouer pour réussir son insertion professionnelle.* »

Les interventions des spécialistes de différentes disciplines (médecins, psychologues, scientifiques, informaticiens, chercheurs, spécialistes du tiers monde, etc.) et les débats en commission devaient ensuite aider les participants à repréciser leurs analyses et à mieux connaître les données de ces mutations nouvelles : leur tâche est en effet, aussi, de seconder les enseignants. Pourtant, rien de très nouveau n'est sorti de ces trois jours : les débats sur l'informatique et sur les médias ont relancé les vieilles questions, mais n'ont guère apporté de réponses originales ; les problèmes des mutations scientifiques et technologiques n'ont pas pu être abordés aussi profondément qu'il aurait été souhaitable.

C'est sans doute des invités de pays du tiers monde que sont venues les interventions les plus intéressantes. Remplaçant les problèmes relatifs à l'éducation dans un contexte plus général, Mahdi Elmandjra, président de la Fédération mondiale des études sur le futur et membre du Club de Rome a rappelé que, « *pour tous les pays du tiers monde, la galaxie Gutenberg n'avait pas encore com-*

mencé ». « *On ne peut pas outrepasser les étapes et ne penser qu'à vendre des ordinateurs que les pays occidentaux continueront à maîtriser* », a-t-il poursuivi, en expliquant clairement que ni les administrateurs de l'éducation, ni les enseignants ne pouvaient ignorer les conditions d'existence et d'éducation des deux tiers de l'humanité. Pour lui, comme pour les représentants africains participant au colloque, la question essentielle, le véritable défi est beaucoup plus d'ordre culturel que politique ou technologique.

C'est essentiellement autour de ces thèmes qu'ont réfléchi les deux cents participants. Que les enseignants, les administrateurs et tous ceux qui interviennent dans l'école se saisissent de plus en plus fréquemment de ces problèmes, qu'ils participent à ces changements, à ces évolutions, et qu'ils s'efforcent de combler le fossé trop souvent dénoncé entre l'école et la société est indispensable. Mais cela ne pourra se faire sans une révolution profonde des mentalités. C'est sans doute par là que tout doit commencer pour que les principaux concernés aient une vision globale, et non parcellaire des questions posées. Malgré tout, les administrateurs se sont montrés très réservés et très « moralistes » selon l'expression de l'un d'entre eux. Ce qui a fait dire à une observatrice à la fin des travaux : « *Etes-vous sûrs d'être capables de savoir relever ce double défi : celui qui arrive de l'extérieur et celui que vous devez affronter à l'intérieur des structures de l'éducation ?* »

Nicole Gauthier

La formation professionnelle des jeunes était le thème de l'assemblée générale annuelle de l'AFDET (Association pour le développement de l'enseignement technique) qui a réuni, le 12 mars à Paris, près de deux cents participants (cadres de l'industrie, du commerce, de l'administration, conseillers de l'enseignement technologique, responsables d'établissements de formation) membres de cette Association.

Au cours des débats, auxquels était convié Christian Beullac, ont été présentés les résultats d'une enquête sur les problèmes actuels de la formation professionnelle, notamment les sorties sans qualification du système éducatif.

l'école et l'entreprise

IL N'Y A toujours pas de réforme Beullac, mais bien une rénovation Beullac parce que tout bouge et qu'il faut s'adapter à la réalité. C'est ce qu'a déclaré Christian Beullac. Séquences éducatives et stages pour enseignants en entreprise, alternance, redéfinition de formations professionnelles de type CAP : les exemples ne manquent pas.

Le ministre vient d'y ajouter une innovation supplémentaire qui portera cette fois sur l'information professionnelle précédant l'orientation, avec la mise en place, dès la rentrée prochaine, d'un dispositif qui visera, selon les recommandations du rapport Jouvin (1) à « intégrer dans les activités éducatives une préparation progressive et méthodique des choix de l'orientation, information à laquelle participeront tous les enseignants dans le cadre de leurs disciplines ». Le premier trimestre de la classe de troisième sera le « temps fort » de cette information professionnelle : chaque élève se verra remettre un dossier réalisé par l'ONISEP, qu'il devra compléter par des recherches actives avant de recevoir une informa-

tion détaillée sur les formations permettant d'accéder aux métiers vers lesquels il est attiré. Souci de cohérence et d'harmonisation président à ces aménagements. « *Le collègue unique est un grand projet politique, a indiqué Christian Beullac, car il consistera à mettre nos enfants ensemble à cette époque privilégiée qu'est la période pubertaire, quels que soient leur milieu social, leur approche des problèmes. Certains aborderont la vie par l'abstrait, d'autres par le concret ou le sensible. Peut-être, grâce à cela, les Français sauront-ils mieux dans l'avenir s'accepter dans leurs différences.* »

Toutefois, ce projet ne pourra aboutir, de l'avis même du ministre, que d'ici dix ou quinze ans, lorsque seront surmontées les difficultés, notamment « *la formation des maîtres à savoir diriger des classes hétérogènes* ». A noter aussi : Christian Beullac a ajouté qu'« *il est parfois nécessaire de faire émerger des élites* ».

Au cours des débats, ont été présentés les résultats d'une enquête réalisée en mai-juin 1980 auprès des membres de l'AFDET et qui a obtenu six cent quarante-sept réponses venant pour moitié des

conseillers de l'enseignement technologique et pour l'autre partie d'industriels, commerçants, cadres, représentants syndicaux et enseignants. Menée à l'échelon national, elle a cependant porté plus particulièrement sur trois académies-tests : Amiens (20,72 %), Poitiers (13,86 %) et Bordeaux (10,13 %), et trois départements : Bouches-du-Rhône, Saône-et-Loire et Seine-Maritime.

Pourquoi les jeunes sortent-ils du système éducatif ? Par manque d'intérêt pour les études, estiment 34 % des personnes interrogées, contradiction entre le contenu de la formation et le travail de l'élève (20 %) et incertitude sur les possibilités d'emploi ultérieur (14 %). Pour les sorties de LEP, 43 % des réponses font état du manque de motivation pour le métier enseigné, ce qui mène tout droit au problème de l'orientation estimée insuffisante ou inadaptée par près de 90 % des

les temps

de l'Univ

QUE ce soit en France ou en Italie, l'Université est en crise. Les participants à ce colloque en étaient bien d'accord, qu'il s'agisse de René Rémond, professeur à l'université de Paris X et à l'IEP, venu apporter son témoignage d'ancien président de l'université de Nan-

(1) *l'éducation*, n° 441 du 8 janvier 1981.

enquêtés. Ceux-ci déplorent que « trop de jeunes soient orientés sur des sections de LEP en fonction des places disponibles dans ces établissements et non en fonction de leurs aptitudes et des besoins du marché, ainsi que le manque d'actualisation de certaines formations ».

Quant à l'éducation manuelle et technique qui pourrait contribuer à une meilleure information des jeunes, l'insuffisance des équipements et de la formation des enseignants en font « une simple initiation au bricolage ». Le souhait de 43 % des personnes consultées de voir créer dans les LEP des « sections à forte dominante manuelle avec enseignement général réduit pour que les élèves ne disposant pas de moyens intellectuels importants ne quittent pas l'école en situation d'échec » semble pourtant en contradiction avec la constatation, relevée plus loin, « de difficultés de passage d'un emploi à l'autre du fait

d'un manque de formation de base complète ».

« L'AFDET se doit de dresser un plan d'action, une recherche en profondeur entre le monde de l'éducation et celui du travail, un rapprochement indispensable entre l'école et l'entreprise, pour éviter que l'enseignement technique demeure, dans l'esprit du corps enseignant en général et des Français en particulier, un « pis aller », l'école où l'on envoie ses enfants lorsqu'ils ne peuvent pas continuer leurs études. L'enseignant professionnel ne peut continuer à être à la remorque de l'éducation. Il est nécessairement l'aboutissement du système éducatif », a déclaré Maurice Catalan, président national de l'AFDET. Le ministre était bien de cet avis lorsqu'il a souligné la nécessité de « replacer l'école face à ses finalités économiques et l'entreprise face à ses finalités sociales ».

Michaëla Bobasch

tèle, d'une modification de la composition sociale des étudiants et, du même coup, de leurs préoccupations qui sont avant tout utilitaires, et ceci au moment où l'enseignement supérieur est le moins à même de leur assurer ce débouché. D'où le problème d'un stock considérable d'étudiants diplômés qui ne trouvent pas de travail et, de ce fait, une génération morose, anxieuse, préoccupée, la première génération où se pose massivement le problème de l'entrée dans la vie active. » C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, se pose la question de la définition des missions de l'Université qui est en train de « se professionnaliser », modifiant cursus et programmes en fonction des débouchés professionnels. C'est à ses yeux un avantage, à condition toutefois que cette évolution « ne nuise pas aux missions traditionnelles de transmission, d'accroissement et d'enrichissement du savoir, qu'elle ne transforme pas les universitaires uniquement en formateurs, au détriment de la recherche ».

A entendre Franca Falcucci, la situation ne semble guère plus brillante en Italie. Là aussi, on a assisté à des modifications quantitatives : cent quarante cinq mille étudiants en 1950, plus de sept cent soixante mille en 1975 (1) et qualitatives de la population étudiante, ceci d'autant plus que la loi de 1969-1970 a assoupli les conditions d'accès à l'enseignement supérieur, d'où le niveau insuffisant de certains étudiants. A ce problème, s'ajoutait celui d'un corps enseignant de formation inégale, le tout encore aggravé par l'instabilité gouvernementale : « Pendant quinze ans, les gouvernements ont présenté des projets qui n'ont pas été mis à exécution. » En 1979, toutefois, a été adopté un projet de loi qui vise à établir un équilibre dans l'organisation du personnel enseignant, à remplacer une structure rigide par des universités plus autonomes et à favoriser une meilleure liaison entre universités et institutions de recherche privées.

(1) Bien que l'on enregistre, depuis la rentrée 1979, une diminution des inscriptions de 4 % à 5 % chaque année.

3 morts

« Université, crise ou progrès ? » : les cent cinquante participants (universitaires, enseignants, élus locaux, représentants de syndicats et d'associations féminines) au colloque organisé par l'Association des femmes démocrates (CDS) le 5 mars au Sénat ont tenté de répondre à cette question.

Crise et progrès : deux thèmes qui ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, a indiqué René Rémond, l'un des intervenants,

« car il est des crises qui peuvent tourner en progrès ».

Une réflexion qui a été le point de départ d'un bilan des expériences française et italienne.

Université

terre au moment des événements de 1968, ou de Franca Falcucci, ministre italien de l'Instruction publique, chargée des universités.

En France comme en Italie, la crise couvait depuis longtemps, bien avant 1968. Elle est due à un afflux d'étudiants dont le nombre

est passé en France de moins de deux cent mille en 1950 à près de neuf cent mille actuellement, ce que René Rémond a appelé une véritable « explosion universitaire ». « Ce changement d'échelle, a-t-il expliqué, s'accompagne d'un changement de nature de la clien-

En « crise permanente » en Italie, l'Université subit en France « un temps mort, un passage à vide » : tel est le diagnostic de René Rémond qui attribue cet état de choses à « la cassure de 1976, une grève suicidaire de trois mois qui a interrompu l'effort de rénovation, d'où un retour à des pratiques autoritaires et centralisatrices encore aggravées par une pénurie budgétaire et la morosité des étudiants ».

Qu'est-il advenu des revendications de 1968 ? s'est demandé, en conclusion de ce colloque, Pierre-Henri Teitgen, juriste, professeur à l'université de Paris I. La pédagogie tout d'abord. Les étudiants avaient réclamé le remplacement des cours magistraux, où ils étaient réduits à un rôle passif, par des travaux dirigés, séminaires ou groupes de recherche d'une vingtaine de participants où « il s'agirait de les faire travailler et non de les gaver ». Mais cette réforme a coïncidé avec l'explosion universitaire, d'où une pénurie d'enseignants compétents entraînant des difficultés sur le plan pédagogique. Echec donc. La cogestion ensuite : les résultats — variables selon les universités et les années — sont plutôt décevants. Ceci est dû en partie, selon Pierre-Henri Teitgen, au fait qu'au lendemain de 1968, « des groupes contestataires et politisés ont occupé le terrain pour faire de l'Université le champ clos de leurs luttes, suscitant le désintérêt de la majorité silencieuse ». A l'université de Paris I, a-t-il indiqué, « j'ai vu des listes présenter douze candidats et n'obtenir que huit voix. Certains candidats n'avaient même pas voté ». L'autonomie enfin, voit son champ d'application restreint, du fait des réticences à organiser la concurrence entre les universités. Quant à « l'Université sans frontières » dont rêvaient les étudiants de 1968, nous en sommes loin. Il faudrait pour cela, a remarqué ironiquement Pierre-Henri Teitgen, « se débarrasser de l'idée fautive que pour qu'un étudiant puisse aller passer un semestre ou une année dans une université étrangère et pour que ce séjour soit validé, il est indispensable que les program-

mes et méthodes d'enseignement soient identiques. Car alors, à quoi servirait de voyager si c'est pour entendre partout la même chose ? De même, l'harmonisation des calendriers universitaires reste un problème insurmontable ».

Alors, faut-il tomber dans le découragement ? Les intervenants ne le pensaient pas, persuadés que « toute crise porte en elle les ger-

mes du progrès et que la crise de l'Université est aussi la crise d'une morale, d'une espérance ».

« A vingt ans il faut avoir un rêve, concluait Pierre-Henri Teitgen. Or nos étudiants ne rêvent plus. On leur donne des moyens d'existence et pas de raison de vivre. C'est aussi un problème fondamental. »

M. B.

les instits dans la rue

MEME si les manifestations ont réuni moins de participants que prévu, la grève du 9 mars, organisée par le SNI-PEGC et soutenue par plusieurs autres syndicats enseignants, a été très largement suivie : selon les syndicats plus de 80 % des écoles maternelles et élémentaires étaient fermées et 90 % des institutrices et instituteurs étaient grévistes (75 % d'après les statistiques du ministère de l'Éducation). Dans les collèges, où seuls les PEGC étaient appelés à la grève, le mot d'ordre a été suivi à 60 % d'après le SNI (30 % selon le ministère).

Cet arrêt de travail, qui est l'aboutissement de la grève administrative menée par le SNI-PEGC depuis le mois de janvier dernier, était la première manifestation nationale permettant de mesurer l'ampleur du mécontentement des instituteurs face au réaménagement de leur carrière, décidé par le gouvernement au Conseil des ministres du 23 février. Le prochain rendez-vous syndical est maintenant fixé au 19 mars : c'est à cette date que se tient le Conseil national du SNI-PEGC qui prendra sans doute d'autres décisions d'action.

Par ailleurs, le SNI-PEGC s'est associé à une manifestation euro-

péenne d'enseignants qui a eu lieu le 11 mars à Strasbourg, où siège le Conseil de l'Europe, pour protester, à l'appel du CSEE (Comité syndical européen de l'Éducation, présidé par Guy Georges), contre la diminution des budgets nationaux d'éducation. Huit cent délégués nationaux y ont en effet dénoncé la réduction progressive de la place accordée à l'éducation dans leurs pays respectifs (essentiellement d'Europe du Nord). Pour le syndicat des instituteurs français, cette manifestation était le prolongement de la journée du 9 mars.

Cette grève du 9 mars a ravivé les débats entre le ministère et les syn-

grèves encore...

Semaine de grèves dans l'enseignement public : outre les instituteurs, les personnels de l'enseignement technique agricole se sont mis en grève les 10 et 11 mars, et l'ensemble des catégories de personnels de l'enseignement supérieur ont cessé le travail le 12 pour protester contre la série de mesures qui affecte l'Univer-

dicats d'une part, entre syndicats d'autre part : au nom du SGEN-CFDT, Patrice Beghain, son secrétaire général, a lancé un appel public et solennel aux responsables du principal syndicat des enseignants : « Il faudrait déterminer, à partir de la confrontation respectueuse des mandats, des revendications communes et les moyens de les faire aboutir dans l'action. Le SNI doit tirer la leçon de la manière dont il a conduit les négociations et s'engager dans l'unité. » Si le SNI-PEGC entendait cet appel, ce serait un précédent dans l'histoire syndicale des instituteurs.

« Cette grève est une grève politique, rituelle, et décidée trois mois à l'avance », a déclaré le ministre de l'Éducation au micro d'Europe 1 : « Il s'agit pour la majorité socialiste du SNI-PEGC, de montrer à la minorité communiste qu'elle était aussi dure que le Parti communiste. » Ces déclarations (qui prolongeaient celles de Lionel Stoléro, secrétaire d'État auprès du ministre du Travail et de la Participation qui avait affirmé quelques jours plus tôt que « si un instituteur, pour gagner plus, souhaitait devenir éboueur, c'était son droit ») ont encore accru la désillusion des enseignants qui étaient persuadés, pour la plupart, obtenir une revalorisation, même modeste, de leur indice.

Mais Christian Beullac a également mis le 9 mars à profit pour relancer le débat sur l'ouverture des écoles les jours de grève et la responsabilité des directeurs en matière de surveillance. Sous la pression de la PEEP, le ministre a de nouveau évoqué le contenu de textes repoussés par le CEGT au printemps dernier qui précisaient que

« l'accès des locaux du service public ne doit en aucun cas être empêché » et que les directeurs d'école sont « responsables de l'accueil des élèves ». Les syndicats y voient un danger pour le droit de grève des instituteurs. Ce même jour, à la télévision, le ministre n'a pas caché que ces textes seraient rendus officiels très prochainement.

N. G.

coupe sombre

Nous avons annoncé, dans notre n° 446, une série de la RTS sur *La télévision et la famille*, programmée dans le cadre de « Libre-cours ». La première de ces émissions a été interdite par le directeur du CNDP à la suite de la pré-écoute du débat qui devait la suivre. Cette décision a été motivée par les propos d'une journaliste de *Télérama*, Dominique Pellegrin, jugés « inacceptables » et devant être retirés de l'émission. Les auteurs, soutenus par les personnels du CNDP et les syndicats CGT, CFDT et FEN, ont refusé de cautionner cette censure. La première émission a donc été purement et simplement supprimée, les autres restant programmées comme annoncé.

Si l'on prend en considération le fait que ces débats sont pré-enregistrés, on mesure les risques pris par la maison de la rue d'Ulm, et il est permis de s'interroger sur le label « débat » que le CNDP entend faire accréditer dans l'opinion. En ce qui concerne les auteurs qui ont eu l'intention de faire des émissions « objectives », l'objectivité de la direction générale apparaît pour le moins « subjective » en l'occurrence. Décidément, la RTS est encore plus pauvre — et le mot est pris dans tous les sens — qu'on n'osait l'imaginer.

M. G.

Le dictionnaire particulièrement conçu pour l'école élémentaire : nouveau Larousse des débutants

Il répond exactement aux nouveaux programmes et objectifs de l'enseignement du français (expérimentés à partir de janvier 1981) qui prévoient de multiplier les occasions pour l'élève d'utiliser le dictionnaire.

Un dictionnaire de référence

• au vocabulaire assez vaste (17 000 mots) pour couvrir tous les niveaux du C.E.1 au C.M.2;

• à la riche illustration thématique (96 planches en couleurs), source d'information complémentaire et de découverte pour les activités d'éveil.

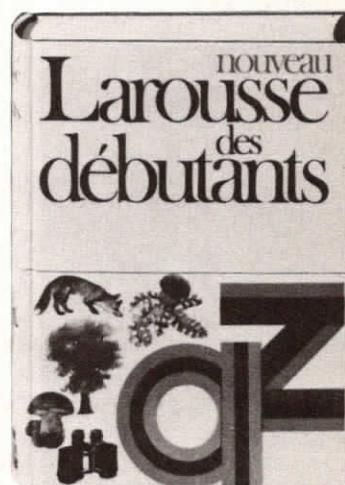
Un dictionnaire d'apprentissage de la langue, outil de progression en lecture, en grammaire et en orthographe.

• les regroupements de mots (composés et dérivés à la suite du mot-souche) mettent en lumière les relations de sens et de forme des mots d'une même famille;

• l'enchaînement analogique facilite l'acquisition du vocabulaire : principaux synonymes et contraires pour les différentes acceptions ; vocabulaire complémentaire introduit par l'illustration thématique;

• la pratique grammaticale, les particularités de prononciation, les difficultés d'orthographe sont associées à l'apprentissage du vocabulaire par des remarques précises en fin d'article.

Un volume cartonné (14 x 19 cm), 844 pages ; tableaux de grammaire (pluriel et féminin, pronoms personnels, conjugaisons), 96 hors-texte en couleurs.



LAROUSSE
chez tous les libraires

sité depuis le début de l'année. Ces grèves font suite à celles des professeurs d'école normale, le 5 mars, et des professeurs d'éducation physique et sportive, le 6.

Ces mouvements ont, dans l'ensemble, été bien suivis par les personnels.

Il est devenu banal, désormais, d'affirmer le retour en force d'idées et de pratiques que l'on croyait définitivement liquidées depuis vingt ans ou, au moins, cantonnées pour toujours dans les seconds rôles. Cette banalité est aussi une vérité, quotidiennement perceptible. Les divers refoulés reviennent. Des têtes, que l'on espérait voir chenues à jamais se redressent, des voix que l'on pensait mortes se remettent à parler haut, à dire une fois de plus les intégrismes séculaires.

Au dix-neuvième siècle, c'était seulement « silence aux pauvres » ; on a, maintenant, élargi le cercle, et la nouvelle parole dominante tend à prescrire à tous les dominés de se taire et de comprendre qu'ils ont mérité leur domination. Silence à tous, sauf à ceux qui ont acquis, par héritage, par violence ou par n'importe quel autre moyen, le droit et la possibilité de dire. Ceux qui s'arrogent la parole sont aussi ceux qui l'interdisent aux autres, fermant ainsi le cercle de l'injustice.

Sur le plan de l'éducation, comment se porte ce nouvel habit ? D'abord, sans *aucun* doute à mes yeux, pour remplacer l'ancien vêtement tombé en loques et impossible à rapiécer. Celui-ci, en effet, tissé par les sciences humaines appliquées à la pédagogie, montre chaque jour son incapacité à nous préserver des intempéries. Sociologie, psychologie, linguistique, et quelques autres comparses également positivistes, ont aujourd'hui perdu notre confiance parce qu'elles n'ont servi à rien.

Elles ont parlé sans cesse, multiplié les invectives, les excommunications, les affirmations péremptives présentées comme des vérités, mais elles n'ont rien changé. Du coup, les croyants se cherchent un autre dieu, et les discours généraux (à prétention philosophique) reconquièrent le haut du pavé, qu'ils avaient tenu auparavant pendant des siècles. C'est le retour des généralismes contre les positivismes.

Je suis persuadé, à vrai dire, que l'on confond ici les objets et les personnes. La faillite des sciences humaines, dont chacun se régale désormais comme d'une évidence, est bien plutôt celle de leurs pratiquants et de leurs zéloteurs. Les véritables spécialistes de ces disciplines se sont toujours gardés des intempérances idéologiques : il n'en a pas été de même pour leurs épigones et pour tous ceux qui, sous la bannière des sciences humaines, embrigadaient n'importe quelle calembredaine.

Dès lors, le retour des généralismes est plus vraisemblablement celui des généralistes eux-mêmes. Ceux-ci, évincés par les « spécialistes » précédents (c'est-à-dire, exactement, par l'ensemble de ceux qui se disaient spécialistes), ont eu tout le temps de préparer la revanche. Il ne faudra attendre d'eux aucune mansuétude. Est en cours, manifestement et au sens rigoureux du terme, une restauration. Les risques éducatifs en sont considérables et ils apparaissent déjà clairement, homologues parfaits de ceux d'une dictature des sciences humaines : ce sont ceux du n'importe quoi, du discours fumeux qui, parce que fumeux, est prestigieux et se pare du nom de philosophie (précisément pour le prestige). Ce que Rousseau appelait joliment les *philosophes*

connaît aujourd'hui une seconde jeunesse. On voit reflourir l'à peu près qui se pare des plumes de la réflexion philosophique.

Evitons, pédagogues, de rejeter les sciences humaines au magasin des accessoires, et de prendre pour philosophie ce qui est seulement bavardage général. Ne renouvelons pas, à l'inverse, les erreurs antérieures, celles de hisser la philosophie sur un siège pontifical où elle trancherait de tout, mais aussi celles de placer les sciences humaines sur un trône d'où elles auraient le droit de légiférer sans appel sur nos pratiques. En appeler à la responsabilité de chacun, serait-ce trop demander ? ■

strapontinus

restaurations

au royaume

Quand on parle de la créativité, on pense immédiatement au domaine artistique.

Or, la créativité est présente partout, s'applique à toutes les disciplines, aussi bien scientifiques que littéraires, car il s'agit d'une fonction mentale, tout comme l'intelligence.

Mais de ce fait, la créativité peut aussi être dangereuse, s'exercer au service du meilleur comme du pire.

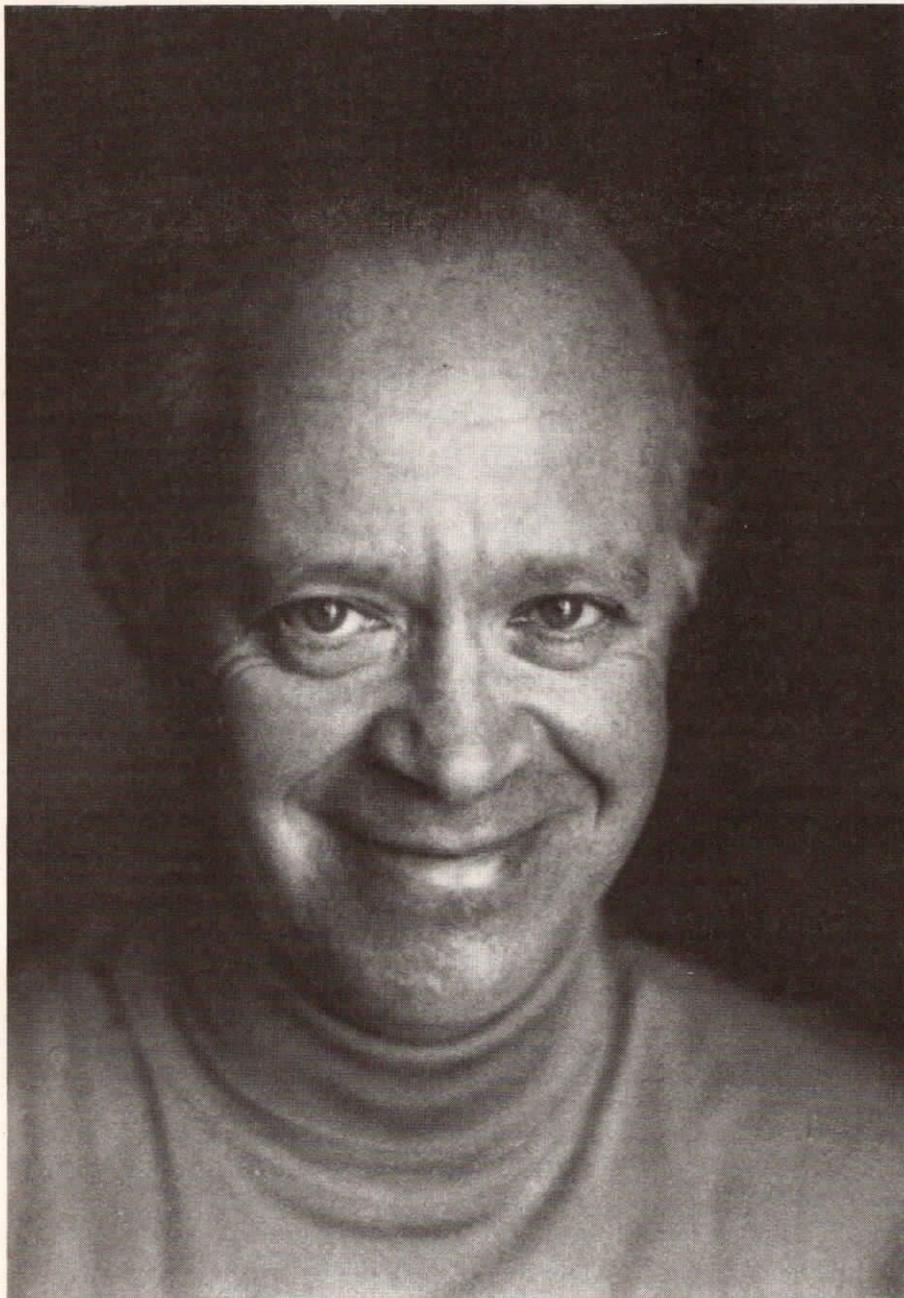
C'est ce que montre Alain Beaudot, professeur d'anglais chargé de recherches à l'INRP, dans la troisième édition de son livre

La créativité à l'école
(PUF, collection « L'éducateur », 170 pages)

où, à une étude de la créativité, s'ajoutent des textes annexes présentant des réflexions parfois très critiques, comme celle de Georges Snyders.

Alain Beaudot a bien voulu nous accorder l'entretien que nous publions dans les pages suivantes.

des petits créateurs



Alain Beaudot

• *Comment en vient-on à étudier la créativité ?*

En tant qu'angliciste, j'ai eu accès aux recherches américaines qui ont commencé en 1950. Guilford a été le premier à décrire le fonctionnement de la pensée suivant un modèle tridimensionnel : opérations, productions, contenus.

Il élargissait, par là même, le concept d'intelligence jusqu'alors ramené aux résultats d'une batterie de tests, et mettait en lumière cette « production divergente » que l'on peut définir comme la créativité.

Le terme de créativité n'est pas apparu par hasard, mais dans un contexte socio-politique bien précis. En 1917, les Etats-Unis ont dû

envoyer en Europe une armée dont les cadres ont été recrutés grâce à des tests d'intelligence. Et cela a donné de bons résultats. D'où la confiance des Américains en ces tests dits « d'intelligence ». Or, après la seconde guerre mondiale, tout a changé. Les Soviétiques ont fait exploser une bombe atomique. Plus tard, en 1957, l'apparition du premier Spoutnik a encore accusé le fossé technologique entre Américains et Soviétiques. Les psychologues américains en sont alors venus à penser que ce qu'on évaluait par les tests d'intelligence « classiques » n'était pas ce qui était le plus souhaitable à ce moment-là. D'où la nécessité d'évaluer d'autres aptitudes.

Paul Torrance, par exemple, actuellement chef de département à l'université de Georgie, a entrepris des recherches sur la survie en milieu hostile. Celle-ci peut faire appel à des aptitudes très différentes s'il s'agit de survivre dans le désert ou dans la jungle. Au Viêt-Nam, on a vu une créativité artisanale opposée à une créativité technologique, celle qui a consisté par exemple à remplacer, dans les bombes à billes, les billes d'acier par des billes de plastique non détectables aux rayons X. C'est effroyable, mais c'est aussi la créativité.

Dès maintenant, je voudrais insister sur le fait que la créativité n'est pas une valeur mais une fonction mentale que l'on peut canaliser vers le meilleur et le pire. La créativité, c'est la langue d'Esopé. Elle est au service de n'importe quelle valeur. La créativité est dangereuse : $E = MC^2$, c'est aussi Hiroshima.

• *Dans votre ouvrage, vous définissez la créativité comme une « production divergente » par rapport à une production convergente qui serait celle de l'intelligence. Pourriez-vous préciser ces notions ?*

La production convergente est caractérisée par une question-une réponse, qui doit être la réponse attendue, la réponse juste. Par contre, la production divergente peut apporter, à une même question, une série de réponses justes mais

qui ne sont pas nécessairement celles que l'on attendait. Par exemple, à la question $2 + 2$, la réponse la plus évidente est 4 ; c'est une production convergente. Mais on peut aussi répondre $\sqrt{16}$, ou bien

$$8 - 4 \text{ ou encore } \frac{3}{2} + \frac{5}{2}$$

• *La créativité, c'est en quelque sorte l'originalité ?*

Il faut avant tout définir l'originalité. Les Américains l'ont fait en termes de rareté : réponses fréquentes ou peu fréquentes. C'est une définition possible de l'originalité, mais elle me semble critiquable. Par exemple, en classe de dessin, les élèves doivent dessiner une tête. L'un d'entre eux demande s'il faut dessiner l'intérieur ou l'extérieur de celle-ci. De toute évidence, le maître ne s'était pas posé la question. D'où sa réaction de surprise, voire de mauvaise humeur, à ce qu'il prend pour une plaisanterie. De même pour la réponse $\sqrt{16}$ à la question $2 + 2$.

En définitive, la créativité des élèves perturbe considérablement le maître car il n'est pas confronté à la réponse qu'il souhaite et considère comme juste, mais à une multiplicité de réponses. Or on ne peut faciliter cette production divergente que si le maître non seulement accepte, mais stimule, propose, appelle toutes les réponses possibles, et ceci quelle que soit la matière. Le grand mérite des psychologues américains, notamment de Guilford, a été d'étudier la créativité indépendamment de toute discipline, en tant qu'opération mentale qui s'applique à tous les domaines tant littéraires que scientifiques.

• *L'élève créatif n'est donc pas forcément à l'aise à l'école ?*

On peut même dire que c'est un inadapté. L'élève créatif est marginal, et il le sera d'autant plus que le maître sera peu créatif. Il peut même être en situation d'échec. Dans un autre livre, intitulé *Vers une pédagogie de la créa-*

tivité, j'ai fait des sociogrammes de classes et constaté que les élèves créatifs n'étaient ni acceptés ni rejetés par la classe, mais marginalisés.

• *L'élève créatif serait-il un surdoué ?*

Si on considère que la créativité est une caractéristique des surdoués, cela reste à démontrer. La créativité est, à des niveaux divers, présente en chacun de nous. J'ai expérimenté un test sur deux groupes d'enfants de onze ans, de milieux socio-culturels très contrastés. Les tests d'intelligence révélaient une supériorité du milieu socio-culturel favorisé. Par contre, la créativité se répartissait de manière tout à fait aléatoire sur la totalité du groupe. Toutefois, cet échantillon était trop restreint (trente élèves) pour pouvoir en tirer des conclusions. Mais un psychologue scandinave, Almqvist Sandgren, qui a réalisé une étude similaire sur des échantillons plus vastes, a abouti aux mêmes cons-

“ une pédagogie de la divergence ”

Avant d'aborder la créativité à l'école, Alain Beaudot tente au cours des deux premiers chapitres, de cerner les facteurs qui caractérisent la pensée créatrice, à savoir la possibilité de percevoir plusieurs biais d'approche d'un sujet, la « fluidité des mots et des idées », la « flexibilité » (faculté de passer d'une catégorie à l'autre) et l'originalité. A partir de là, il brosse un « portrait robot » du créatif. Celui-ci possède une personnalité très complexe. Le créatif est « bien informé, intéressé par les problèmes fondamentaux, énergique, entreprenant, curieux, indépendant et ingénieux ». Parmi ses nombreuses qualités, figurent « la facilité de parole, le sens de l'humour et la fantaisie ».

Or, que devient l'élève créatif à l'école traditionnelle, celle « de l'imitation, du silence et du conformisme » ? Il étouffe. De plus, il apparaît souvent comme une menace pour l'ordre, la discipline (« l'élève poseur de questions est ressenti par le maître comme un perturbateur ») et le développement de l'intelligence tel que le conçoit le maître (« un enseignant n'aime pas qu'un élève devine la solution d'un problème lors-

qu'il a fourni le moyen de trouver par le raisonnement »).

L'auteur tente ensuite de déterminer ce que pourrait être « une pédagogie centrée sur la créativité » (« une pédagogie de la divergence qui aurait recours aux méthodes actives et ferait appel à l'imagination de l'élève ») et de définir le rôle du maître qui est primordial dans la mesure où c'est lui qui, par ses méthodes et les travaux qu'il propose, sollicite les qualités créatives de l'enfant.

Mais toutes les questions relatives à la créativité sont encore loin d'être résolues, et Alain Beaudot signale, à la fin de son ouvrage, une série de « pistes » de recherche, notamment dans les domaines psychologique (les tests de créativité), génétique (pourquoi y a-t-il une baisse de la créativité vers l'âge de dix ans ?) et pédagogique (« créativité et efficacité des méthodes, influence du maître sur la créativité de l'élève, la créativité dans les différentes disciplines, la créativité en groupe : utilisation du créatif comme moteur »).

tatations. C'est une hypothèse de travail intéressante dans la mesure où l'on peut fonder une pédagogie sur la créativité en sachant que celle-ci est répartie de manière tout à fait aléatoire, quel que soit le milieu socio-culturel.

● *Une pédagogie de la créativité pourraient-elle remédier à l'échec scolaire ?*

S'il y a un rapport très net entre le fonctionnement de l'établissement scolaire et l'étouffement de

la créativité, celle-ci ne saurait être un remède à l'échec scolaire, dans la mesure où l'échec scolaire n'est pas un problème, mais une solution, une réponse au problème de la sélection. Or, il n'existe pas de système scolaire qui ne soit sélectif.

● *En ce cas, pourquoi développer une pédagogie de la créativité ?*

Parce que découvrir par soi-même l'inconnu, remettre en question le connu, sont, comme le dit

Cropley, des activités éminemment souhaitables dans la classe. Quelle que soit la créativité des élèves, tous en profiteront. Les créatifs ne feront que mettre en pratique les qualités qui leur sont propres ; les moins créatifs découvriront de nouvelles voies pour apprendre. Je suis contre toute technique de développement de la créativité. Je parlerai plutôt de favoriser celle-ci par des situations pédagogiques où elle peut apparaître. Or généralement, on ne propose pas de telles situations en classe dans la mesure où cela représente beaucoup de travail pour l'enseignant. Pour une épreuve de créativité (bien que contestables, les tests permettent de déceler le degré de créativité des individus), on obtient facilement jusqu'à deux mille réponses dont certaines se recoupent, mais environ six cents, sont différentes. Quand on multiplie cela par cinq épreuves, c'est énorme. C'est d'ailleurs l'argument que l'on m'a opposé. A la question adressée à des professeurs de dessin : « Pourquoi, sur un thème (le thème de la nuit par exemple), ne demandez-vous à chaque élève qu'un seul dessin ? » la réponse est : « Parce qu'il y aura une énorme pile de dessins : on ne s'en sortira jamais. » Une seule possibilité par élève : c'est ce à quoi est habitué l'enseignant. Pourtant, il serait souhaitable de proposer de temps à autre ce type de situation. Certains élèves feront dix ou quinze dessins, d'autres n'en feront qu'un ou deux.

Il devrait y avoir, dans la formation des maîtres, une sensibilisation à ce problème. C'est une attitude d'esprit à adopter et non pas une technique ou une recette à appliquer. Car les recettes ne peuvent qu'étouffer la créativité. Il y a une certaine disposition d'esprit à l'égard de la créativité d'autrui : accepter le fait qu'il n'y a pas qu'une seule réponse à un problème. Cela représente déjà un garde-fou, car ce qui est dangereux, ce qui aboutit au fanatisme, c'est de penser qu'il n'y a qu'une seule solution à un problème.

Propos recueillis par
Michaëla Bobasch
et Michèle Chouhan

“ une fausse créativité ? ”

« Il y a une mystification à utiliser le mot créativité pour le type de recherche que Beaudot effectue, parce que je pense qu'il n'y a aucun rapport entre les qualités proprement créatrices qu'on voudrait voir développer chez l'enfant et le type de question qu'il leur pose et qu'il se pose ensuite. » Ainsi s'exprime Georges Snyders, professeur à l'université de Paris V dans les textes complémentaires figurant en annexe de la troisième édition de **La créativité à l'école**.

Georges Snyders refuse la « quantification » (le nombre d'idées produites), qui n'est à ses yeux qu'une accumulation. « Ce n'est pas parce que l'on aura amoncelé toutes les idées possibles que celles-ci vont s'ordonner et la vérité se faire jour, car il n'y a pas de confrontation critique entre les idées » estime-t-il, ajoutant que « cette créativité est une fausse créativité car elle ne permet pas à l'élève de sortir du flot des idées reçues et de l'idéologie dominante ». Et de donner l'exemple du racisme : « On a l'impression que toutes les idées sont également valides, la seule différence étant qu'elles soient rares ou pas rares. Or ce qui serait vraiment créatif chez un enfant d'un milieu conformiste raciste, ce serait de lui permettre un dépassement du conformisme. Et cela ne se fera pas en lançant en tous sens toutes les idées qui vous viennent à l'esprit, car l'enfant va se trouver devant une profusion de choses mais sans aucun critère de validité. »

« Je ne suis pas d'accord », répond Alain Beaudot qui reprend l'exemple du racisme de façon concrète : « Supposons que nous soyons dans une banlieue de Paris où l'on s'apprête à construire un immeuble pour loger des immigrés. Je voudrais pouvoir poser aux habitants du quartier concerné les deux questions suivantes : Cette installation va-t-elle poser un problème ? Si oui, quelles sont les solutions, toutes les solutions que vous envisagez pour le résoudre ? Certains vont répondre : Qu'on les mette ailleurs (de la même manière qu'ils répondraient 4 à la question $2 + 2$). Mais je suis sûr qu'il y aurait d'autres suggestions originales, peut-être très intéressantes et éventuellement utilisables... De même qu'au test de la brique, des élèves ont donné quarante réponses variées mais banales (construction de murs, maisons, garages, écoles, casernes) et d'autres formulé des propositions originales (réduire la brique en poudre pour construire un mini-golf ou la casser en morceaux pour décorer un aquarium. Je fais confiance à la créativité des gens. »

des réactions à...

“ drôle de vie : une institutrice dans l'Aisne ”

J'ai lu dans votre n° 443 un article intitulé « Drôle de vie » portant la signature de Nautilus, dans lequel une institutrice de l'Aisne témoignait de ses difficiles débuts vers les années 60 et affirmait que les jeunes d'aujourd'hui — beaucoup plus favorisés ? — « ne tiendraient pas le coup ». Oh ! combien j'aimerais qu'il en soit ainsi ! J'entends... que la situation actuelle soit différente, mais malheureusement le tableau est tout aussi noir sinon plus, et je ne peux m'empêcher de crier la vérité.

J'ai été recrutée dans l'Education nationale par concours au premier semestre 1972 à l'âge de dix-neuf ans. Le 23 novembre 1972 j'ai eu une première suppléance à effectuer durant trois jours à 38 km de chez moi, qui a été suivie de nombreux autres remplacements et ça a été la valse des écoles (qui dure toujours aujourd'hui) aux quatre coins du département, tantôt pour trois jours, une semaine, un mois, passant de la maternelle au cours moyen indifféremment, sans oublier la classe unique, et ceci interrompu de périodes sans travail non rémunérées car notre fonction de suppléante n'ouvre droit à aucune indemnité de chômage. L'argent gagné était très vite réinvesti en frais de déplacement de plus en plus lourds au fil des années. La fatigue s'accumule quand s'ajoutent aux heures de classe quelquefois deux heures de trajet quotidien et un repas froid pris dans sa classe, le souci omniprésent de savoir où l'on va être envoyée « après », ballottée comme un objet, prévenue la veille pour le lendemain si ce n'est le mardi pour regagner son poste le lundi dans un nouveau village ! Il y a aussi la peur que la voiture, objet de travail et d'immenses dépenses, ne tombe en panne.

J'ai effectué tous ces remplacements depuis maintenant plus de

huit ans dans un rayon d'une centaine de kilomètres de chez moi, sans avoir jamais reçu de formation pédagogique ; je n'avais pas droit à suivre des stages n'étant pas titulaire.

J'ai travaillé aux Saintes-Maries-de-la-Mer (95 km de chez moi) où j'ai été réduite à vivre dans une caravane pendant deux mois pour me loger ; je me levais le matin avec une température de 10° dans mon abri de fortune pour me laver à l'eau froide.

J'ai eu treize affectations au cours de l'année scolaire 1979-1980 et quarante-trois affectations en tout depuis mes débuts.

Je suis maintenant titulaire depuis le 1^{re} octobre 1980, ma situation financière n'a pas encore été régularisée depuis ce jour, je ne reçois qu'un traitement de remplaçante et j'effectue d'ailleurs toujours des remplacements en tant que titulaire remplaçante brigade. J'écume toujours le département (sept écoles différentes depuis le début de l'année scolaire 1980-1981). Je n'ai reçu en 1980 aucun frais de déplacement malgré cinq lettres de demande adressées à l'académie et restées sans réponse.

Malgré tout je tiens le coup,

même si quelquefois le désespoir est là, il le faut. Je n'ai presque pas de vie de famille mais j'ai de très bonnes connaissances géographiques de mon département et je ne sais pas ce qu'est avoir une seule classe durant toute une année. Je crois avoir le moral bien trempé, l'administration se charge de vous former le caractère.

Je ne sais si ma lettre trouvera un écho mais quel soulagement pour moi de l'avoir écrite. Ce n'est qu'un très bref résumé de ces huit ans et demi passés au service de l'Education nationale ; il me faudrait au moins six pages supplémentaires pour décrire toutes les tristes péripéties de cette « drôle de vie ».

Marie-Christine Ponté
institutrice

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article « Drôle de vie » consacré à une institutrice dans l'Aisne (n° 443 du 22-1-1981) signé Nautilus. Pour moi qui ai eu la chance d'avoir une carrière « classique » (passage à l'E.N., titularisation immédiate), j'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour mes collègues entrés dans le métier par la petite porte, avec tous les aléas que cela suppose, et que l'article rend d'une façon à la fois humoristique et réaliste.

Par contre, où je suis moins d'accord (même franchement opposé), c'est la phrase : « Elle est syndiquée parce que c'est presque obligatoire. »

Que veulent dire les termes

innovation, réformes et changement dans l'école

Bordeaux, mercredi 25 mars, 9 h 30

NOM et PRENOM

ADRESSE

s'inscrit au groupe de travail n° 1 : Innovation et réformes ; n° 2 : Innovation et changement ; n° 3 Réformes et changement (pour renseignements sur cette « Rencontre » : l'éducation n° 447 et 448-449).

Droit d'inscription 10 F

Inscription + déjeuner 60 F

par chèque bancaire ou postal (dernier délai : 20 mars) à l'ordre de l'éducation (2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris) ou de la FOL de la Gironde (12, rue Vauban, 33000 Bordeaux).

« obligatoire » et son restrictif « presque » ? C'est à démontrer. Est-ce à notre collègue qu'il faut demander des explications ? Ou bien au rédacteur de l'article ? Où y a-t-il des responsables syndicaux qui « obligent » leurs collègues à se syndiquer ? Et comment s'y prennent-ils ? Dans l'Isère, après trente-sept ans de métier (j'ai cinquante-cinq ans), je n'en ai jamais rencontré, et je ne l'aurais pas accepté.

Ce qui ne m'a pas empêché d'être syndiqué au SNI-PEGC, sans interruption, cela en toute libre décision de ma part.

Par contre, j'ai rencontré beaucoup de collègues, non syndiqués, farouches détracteurs du SNI, mais qui « prennent » sans vergogne tous les avantages arrachés par le SNI et ses dévoués responsables.

André Danger
instituteur

En lisant l'article « Une institutrice dans l'Aisne », il est fort évident que j'ai pu retrouver une grande partie de ma vie avec ceci en plus que j'ai débuté en 1942 c'est-à-dire pendant la guerre dans la situation très particulière du Maine-et-Loire et avec de très lourdes préoccupations et soucis familiaux... Je pense qu'il nous fallut beaucoup d'héroïsme (le mot n'est pas trop fort) pour tenir et vivre

dans des conditions fort inhumaines.

Je me suis promis d'écrire ces témoignages de ma vie où je ne trouvais guère de satisfaction que dans les joies passagères (et déchirantes, déchirantes à chaque fois qu'ils me quittaient car je savais bien que c'était définitif et qu'ils m'oublieraient...) que les enfants eux-mêmes pouvaient me procurer et dans l'étude — étude qui s'effectuait dans de dures conditions mais où j'avais l'impression que mon propre perfectionnement pouvait apporter quelque chose à notre humanité ! Peut-être que je m'étais trompée qu'il eût mieux valu mener ma vie comme les autres... J'aurais été moins exploitée !

Je pense comme cette collègue que notre métier est un métier où il nous faut chercher et nous renouveler pour l'intérêt des enfants confiés — mais ce n'est pas la voie du succès... La voie du succès est surtout, dans notre métier, d'en mettre plein la vue, d'avoir un « culot » qui brise et déconcerte... Là on s'installe socialement ! [...]

Mais ma vie que j'écrirai, nul ne la publiera... J'étais folle d'entrer dans l'enseignement primaire public et ceux de l'enseignement public, même en étant syndiquée, ne m'ont pas soutenue...

Renée Auger
directrice d'école maternelle

« à chacun son centenaire »

Quelle brassée de fleurs de la part de notre ministre dans « A chacun son centenaire » (votre n° 445 du 5 février) ! Discours devant le Comité du centenaire.

Quand on a lu les extraits (ci-dessous) d'un autre de ses discours, rapportés par *Le Télégramme de Brest* du 2 février 1981, on reste perplexe :

« Au passage, le ministre dénonçait « l'esprit de permissivité et de laxisme dont souffre l'école publique ». Et il s'en prenait aux syndicats enseignants : « Leur motivation profonde, disait-il, et je ne la leur reproche pas, c'est d'obtenir tou-

jours plus d'avantages pour leurs adhérents. En gros, plus de loisirs et plus d'argent. Mais comme le syndicat est de gauche, et qu'à « gauche-on-pense » et qu'on a « le sens de l'intérêt général », alors on revêt les revendications corporatistes d'un habit de lumière. »

Il nous prend pour des « gogos ». A vous de juger.

A. Broustal
instituteur

J'ai lu, dans l'article « à chacun son centenaire », des extraits du discours prononcé par M. Beullac devant le Comité du centenaire des

lois scolaires de Jules Ferry. Je ne connais pas l'intégralité du discours et sans doute M. Beullac, en disant : « *Le mot primaire est un mot magnifique... c'est le pain et le vin de la culture* », a-t-il précisé, du moins je l'espère, qu'il empruntait cette citation à Giraudoux.

Or, tel que votre article est présenté, on pourrait croire que le ministre est le « père » de cette merveilleuse citation que je connais bien et dont j'approuve hautement la teneur.

Aussi, vous saurais-je gré, pour moi-même mais surtout pour vos autres lecteurs, de préciser dans un prochain numéro la « vérité » et de rendre à César ce qui appartient à César.

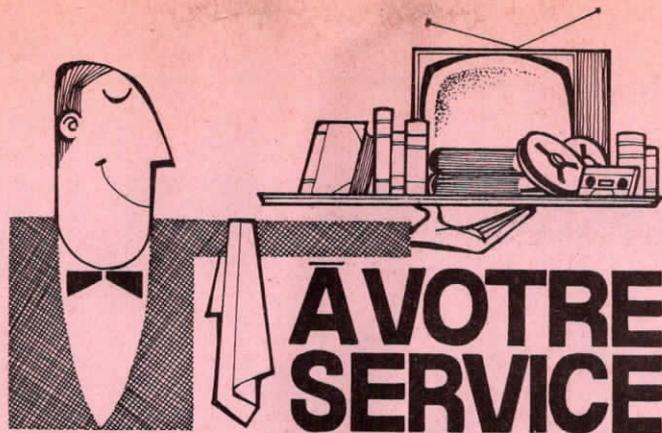
Jean-Paul Gouny
instituteur

“ Scapin fourvoyé ”

A la suite de cet article, paru dans notre n° 444 du 29 janvier, nous avons reçu une mise au point du SNI-PEGC que nous publions bien volontiers :

« La Fédération de l'Education nationale et le SNI-PEGC n'ont pas engagé la moindre somme dans cette entreprise généreuse et que nous apprécions comme tout à fait positive. Le SNI-PEGC n'en retirera pas un centime. Roger Coggio, réalisateur, producteur, distributeur du film est le seul responsable : la CASDEN et les Banques populaires lui ont apporté leur soutien en escomptant les traites qu'il avait obtenues des exploitants de salles qui avaient assuré son fonctionnement en préachant le film, chacun selon ses moyens. L'intervention de la CASDEN et des Banques populaires a été essentielle car sans elles le film n'existerait pas. Le pouvoir, que ce soit par le biais de l'avance sur recettes ou par celui des organismes officiels de crédit, n'est à aucun moment intervenu et n'a en rien soutenu l'initiative. »

Dont acte.



les cantines scolaires

par le menu

Il est rare que, de nos jours, on n'entende pas les utilisateurs des cantines scolaires et restaurants universitaires se plaindre soit de la médiocre qualité des repas qu'ils y prennent, soit de la monotonie des menus proposés. Il faut convenir qu'il est tout aussi peu fréquent qu'une équipe de diététiciens se penche sur le problème, ce qui exige non seulement de solides connaissances de base, mais aussi une longue expérience de cette forme particulière de restauration.

C'est désormais chose faite avec un ouvrage collectif, dirigé par Monique Petit-Herfort et Brigitte de Kytspotter, qui est susceptible de rendre de nombreux services aux responsables des centres de restauration collective, aux économistes, aux chefs de cuisine et cuisiniers, ainsi que d'améliorer l'ordinaire des élèves et professeurs déjeunant dans les cantines

et les « restau-U » : **100 semaines de menus « pour collectivités »** (Editions Jacques Lanore, 116 p.)

Ce livre est avant tout pratique. Il délivre d'abord des conseils généraux puis il présente un choix abondant de menus et de recettes simples.

Les conseils mettent en évidence le double aspect de l'équilibre alimentaire, la variété, la digestibilité des aliments, la présentation et la consistance des mets. Ces quelques pages introductives manifestent l'option fondamentale des auteurs, qui est de lier alimentation et santé, c'est-à-dire de prendre en considération, dans la restauration collective, le plaisir immédiat et le bien-être général des consommateurs en proposant une gamme variée de menus équilibrés et sains.

A partir de ces quelques principes de diététique, les auteurs présentent un nom-

bre important de menus rédigés avec précision. Trop souvent, en effet, on tombe sur des menus de collectivités rédigés de façon très imprécise. Exemple : « Crudités — Bœuf aux carottes — Fromage — Dessert ». Mis à part le plat principal, l'information délivrée de la sorte est très vague et donne l'impression — même si c'est à tort — que l'organisation de la cantine laisse à désirer.

Les auteurs présentent donc cent semaines de menus, c'est-à-dire cinq semaines de menus adaptés à cinq groupes d'âge (petits enfants, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) pour chacune des quatre saisons de l'année. Ces propositions, qui tiennent compte d'un ensemble de facteurs (équilibre, variété, désirs des consommateurs, impératifs de la cuisine collective) renouveleront le stock d'idées des responsables de cette restauration particulière. Ces menus sont suivis de quatre cents recettes qui font l'objet d'un classement par

dominante nutritionnelle au sein des trois rubriques classiques : entrées, plat principal, desserts. Elles sont toujours énoncées de façon rigoureuse : les ingrédients d'abord ; les différentes actions nécessaires pour réaliser le plat ensuite. L'index final classe ces recettes par ordres nutritionnel et alphabétique.

Par son importance dans un domaine le plus souvent passé sous silence, cet ouvrage se devait d'être signalé ici. Grâce à lui, les menus affichés dans nos établissements deviendront moins banals, moins anonymes, plus alléchants, plus variés. « La cuisine, disait Brillat-Savarin, c'est affaire de palais, mais c'est aussi question de langue. » Et la langue française, ce livre le montre bien, si elle est particulièrement riche, peut également se révéler experte et profitable dans le domaine de la cuisine.

Editions Jacques Lanore/CLT
4, rue de Tournon, 75006 Paris

pédagogie quotidienne

un exemple multi-médias

Dans les articles précédents, nous avons réfléchi sur l'emploi en classe d'auxiliaires audiovisuels : télévision, radio, magnétophone, photographies et diapositives, **pris séparément**. Pour terminer cette série (1), nous nous proposons aujourd'hui de développer un exemple de ce que pour-

rait être l'utilisation **simultanée** de ces matériels et documents.

Utiliser plusieurs techniques pour rechercher l'information, la traiter et la diffuser, exige un projet cohérent dont les objectifs se situeront sur plusieurs plans :

- un objectif de caractère technolo-

gique : on souhaite que les élèves se familiarisent avec les techniques audiovisuelles courantes, parce qu'elles sont des moyens de contact de plus en plus fréquents dans la communication moderne ;

- un objectif de caractère pédagogique : l'utilisation simultanée d'appareils et de documents de ce type oblige le groupe-classe à pratiquer une analyse des finalités cognitives et méthodologiques du travail entrepris : pourquoi veut-on faire cela de cette manière ? On réfléchira aussi sur la destination que l'on se propose de donner aux informations recueillies, aux travaux réalisés : vont-ils constituer des documents qui resteront en classe (dossiers, montages, panneaux, etc.) ? Seront-ils le prétexte de rendez-vous don-

Epoques étudiées	Diapositives et photographies	Magnétophone
<p>Comment vivait-on à V... jusqu'en 1950</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les tourbières : exploitation • Radiovision sur les maçons de la Creuse : « Migrants d'autrefois » (CDDP) • Cartes postales • Le paysage du plateau de la Maulde • La ferme : bâtiments, outils, meubles 	<ul style="list-style-type: none"> • Témoignages de personnes âgées • Textes et poèmes : « Jeantou, maçon creusois » • Musique : airs du folklore local et chansons • Récits en patois local, proverbes
<p>Les années 50 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mécanisation de l'agriculture • construction d'un barrage hydro-électrique 	<ul style="list-style-type: none"> • Les machines tirées par des bœufs, les charrettes • Les premières faucheuses-lieuses • Les premiers tracteurs • Les étapes de la construction du barrage • La vallée immergée 	<ul style="list-style-type: none"> • Témoignages de paysans âgés • Bruitages divers : machines agricoles, chantier • Enquête sur la réaction des gens du village lors de la construction du barrage • Bruits d'eau, de vent
<p>Les années 60 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la vallée inondée • le village abandonné tombe en ruine 	<ul style="list-style-type: none"> • Les terres en friche • Les fermes en ruine • Le reboisement naturel • Les plantations de sapins • Les anciens canaux d'irrigation, les chemins disparaissant sous les eaux du lac 	<ul style="list-style-type: none"> • Bruits d'eau, de vent • Airs mélancoliques de cabrettes • Témoignages de personnes ayant quitté le village
<p>Les années 70 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'aménagement touristique du lac • la résurrection de V... • une autre population 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de la base de voile • Constructions nouvelles : les villages de vacances, les hôtels, les routes, les terrains de camping • La reconstruction et l'aménagement des fermes ruinées 	<ul style="list-style-type: none"> • Cris, rumeurs de plages • Discours de l'animateur coordonnant les actions en faveur du tourisme • Bruits d'automobiles • Bruit d'une caisse enregistreuse • Remarques d'un vieux paysan

nés à d'autres classes, à d'autres écoles, à des parents ou à des habitants du quartier invités à l'école ?

• **un objectif touchant l'organisation générale de l'opération** : on procède à l'inventaire des disponibilités matérielles et pécuniaires et l'on établit un programme de travail assorti d'un budget. Il est bon, à ce propos, de penser aussi à la répartition des tâches dans l'espace : les postes techniques, photo, magnéto, projection, circuit portatif éventuellement, sont-ils bien isolés et fonctionnellement équipés (table lumineuse et boîtiers de classement, par exemple, pour l'atelier des diapositives) pour réaliser le projet ?

Lorsque ces différents objectifs ont été précisés, **un diagramme général** peut être élaboré, qui sera

affiché en bonne place dans la classe.

A titre d'exemple, nous prendrons le cas d'un cours moyen deuxième année qui s'est intéressé à l'évolution d'un village du plateau de Millevaches, depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il se proposait :

• d'élaborer un **montage de diapositives sonorisées** d'une vingtaine de minutes (80 diapositives environ), destiné à susciter une discussion sur le thème choisi ;

• de réaliser un **album** intitulé **V, village ressuscité**, tapé à la machine, puis tiré en offset ;

• de mettre sur pied **une exposition** constituée de grands panneaux illustrant les quatre étapes de la mort et de la résurrection du village.

Les parents d'élèves, invités à l'occasion d'une manifestation de l'école, auraient la possibilité d'assister à la projection du montage, ils recevraient un album et pourraient visiter l'exposition, conduits par les élèves qui s'efforceraient de répondre à leurs éventuelles questions.

Une fiche détaillée, élaborée en commun, fut distribuée à **chaque équipe d'élèves**. Y étaient détaillés les objectifs à atteindre par chacune,

la forme et le contenu des documents à réaliser. Quelques indications méthodologiques complétaient la fiche ; ainsi, sur celle destinée aux enfants qui devaient photographier les maisons restaurées du village, on pouvait lire : « Observe bien ce que l'on a conservé des anciennes fermes, ce que l'on a modifié, ce que l'on a ajouté. »

De nombreux « briefings » rythmèrent les travaux. Ils avaient pour but d'éviter la dispersion des recherches et la volatilisation de l'information, de recentrer sans cesse les travaux autour des objectifs, de permettre enfin à chaque équipe d'évoquer et d'analyser les difficultés rencontrées, de faire le point.

La réalisation multi-médias décrite est relativement modeste. On peut affirmer cependant que, telle, elle bouleversera les manières de travailler et l'ambiance de la classe : elle s'était réellement ouverte au monde extérieur qui y est entré sans y perdre la vie.

Bernard Blot

(1) Voir **l'éducation**, numéros 427, 428, 429, 436, 439, 440, 445, 446, 447.

Panneaux d'affichage

- **Schémas** montrant la composition et la distribution de la population
- Agrandissement de **cartes postales** montrant : des hommes et des femmes au travail, des paysages, des villages

- **Cartes, cadastres**, où l'on visualisera les terres immergées
- **Articles** de journaux de l'époque
- **Tableaux** détaillant les superficies immergées par propriétaire et la qualité des terres les constituant (prairies, terres, landes, tourbières) et la baisse du cheptel

- **Schémas** montrant la baisse de la population : Qui est parti ? Où ? Pour quoi faire ? Visualisation **des mouvements**
- **Les terres abandonnées** : cadastres, photographies

- **Recensement** des néo-ruraux
- Constitution de la **nouvelle population**, répartition
- **Comparaison** de la population d'hiver avec celle de la belle saison : visualisation des différences
- **Prospectus, affiches, articles de presse** sur les manifestations d'été
- **Photographies**

documentation

maths pour tous

Sheila Tobias

Le mythe des maths

Editions « Etudes vivantes », 172 pages

Etes-vous « mathématopathe », du sexe féminin de surcroît ? Si oui, et dans la mesure où la France ne possède pas, à l'égal des USA, de cliniques pour « handicapés mathématiques adultes », vous pouvez ouvrir ce livre et prendre un certain plaisir à le lire pour aborder, par des exemples a priori farfelus, des « notions » mathématiques dont la seule évocation aurait pu déclencher chez vous une crise d'urticaire. S'attacher par exemple à tenter de résoudre le pro-

blème scolaire du « nombre d'anges pouvant tenir sur une tête d'épingle » vous ouvrira peut-être aux beautés de l'approche différentielle.

L'auteur nous offre en fait un ouvrage typiquement nord-américain où les évidences et la bonne volonté empathique côtoient des analyses documentées et des « exercices » qui, sous forme généralement ludique, visent à piquer votre curiosité, à vous montrer que vous n'êtes pas seul(e) à ressentir les symptômes de l'anxiété mathématique, que vous avez trop confondu mathématique et déduction et qu'on souhaite que vous ayez une attitude ouverte et imagi-

native pour ne pas hésiter à « prendre des risques ».

Bien sûr, si vous désirez poursuivre, il y aura au-delà de cette approche du travail, mais ce qu'il faut vaincre d'abord, c'est l'angoisse, soigneusement mise en place à l'école à l'égard des fractions, du signe moins, ou des moyennes...

Il ne s'agit pas là d'un livre de fonds, mais sa lecture aisée et souvent amusante, sa déclaration sur les « droits des mathématothèques » et des approches que des mathématiciens pourront trouver discutables peuvent induire une réflexion non négligeable chez l'enseignant ou le parent confronté pour son compte ou pour celui de ses enfants au « mythe des maths ».

André Revuz
Est-il impossible d'enseigner les mathématiques ?
PUF, 154 pages

Il est des ouvrages qui, par l'ouverture et la densité de leur contenu, constituent des synthèses cependant abordable par le non-spécialiste. C'était le cas du livre de Giordan : **Une pédagogie pour les sciences expérimentales** (Centurion). C'est la caractéristique de celui de Revuz.

A un moment où l'enseignement des mathématiques continue de susciter les critiques que l'on sait, il estime en conclusion qu'il n'est pas impossible de le réaliser valablement pour peu que s'estompent « les obstacles qu'accumulent les égoïsmes, les étroitesse d'esprit, les manques de générosité intellectuelle et morale ».

Pour cela il faut resituer l'activité mathématique non comme uniquement et sèchement déductive, mais comme une « science à faire » par l'élève où il faut pouvoir aussi utili-

ser intuition et imagination tout en veillant à la rigueur et à la correction de l'expression, où le maître doit amener l'élève à dépasser ses modèles mentaux plus ou moins conscients pour lui permettre de progresser dans la mise en relation des situations, des modèles mathématiques et des théories.

Il faut pour cela qu'elle ne soit plus « aux yeux du plus grand nombre comme des réponses incompréhensibles à des questions que l'on n'avait pas posées », qu'elle soit souvent un moment d'activité où l'on

pose les problèmes.

Dans ce contexte, loin d'être un enfermement anxigène (voir le livre de Sheila Tobias !), la mathématique apparaît tout au contraire comme lieu de progrès de l'esprit par libération de ses phantasmes et de ses inhibitions.

Il va de soi que, ces idées étant développées avec clarté et du fait du passé d'André Revuz, de nombreux sujets « annexes » sont traités, notamment ceux de la perversion de la sélection par les mathématiques, de la formation des maîtres, de l'or-

traiter l'informa

Annie Cipra et Christian Hermelin

La presse, un outil pédagogique

(son écriture, sa lecture, son information, sa critique)

Editions Retz, coll. « Pour comprendre les médias », 192 pages

L'entrée de la presse à l'école a déjà suscité de multiples discours. Comme toujours, le meilleur est plus rare que le reste. Cette fois, il s'agit d'un travail excellent qui sera très utile aux enseignants qui souhaitent se lancer dans l'exploitation pédagogique de la presse en classe. C'est un instrument de travail, d'information organisée classée méthodiquement, bref un réservoir de ressources dans lequel il suffit de puiser pour trouver matière à enseignement et réflexion.

Le feuilletage (typographie, titres, format), l'autodocumentation, l'initiation aux réalités économiques, les sources de l'information, l'échantillonnage, la mise en pages, le langage des articles, l'image, divers types de presse (nationale, régionale, quotidienne, hebdomadaire, féminine, des idoles), la publicité, constituent les étapes majeures de ce panorama très complet, avec des annexes concernant la Belgique et la Suisse.

L'ensemble se présente délibérément sous forme claire et simple, c'est-à-dire accessible à des non-spécialistes, précisément parce que le but est de proposer un véritable outil d'enseignement. De ce point de vue aussi, le livre me paraît particulièrement bien adapté aux besoins essentiels du pédagogue : l'objectif de l'école ne consiste évidemment pas, en effet, à former de futurs journalistes professionnels, mais à doter chaque élève de l'équipement intellectuel et informatif lui permettant de s'orienter dans le monde omniprésent de la presse.

Roberto Gimeno

Apprendre à l'école par la graphique Présentation de Jacques Bertin

Editions Retz, coll. « Pédagogie para-scolaire », 192 pages

La graphique est désormais une

CNDP

Programme vacances pour la RTS du 23 mars au 22 avril, c'est-à-dire que seules seront diffusées :

- sur **Antenne 2**, le lundi à partir de 15 heures, les émissions concernant la formation continue ;
- sur **France-Musique**, les mardi et vendredi à 14 h 30, la série « Les enfants d'Orphée » destinée respectivement aux enfants de six à neuf ans et de neuf à onze.

ganisation de l'enseignement. Le lecteur instituteur pourra peut-être regretter la place trop restreinte faite à l'enseignement élémentaire en dépit des références faites au travail des IREM dont le texte définissant la mission, donné en annexe, constitue à lui seul un excellent document pédagogique.

Si vous vous posez la même question que Revuz, mais peut-être plus encore si vous ne vous la posez pas, lisez son livre, vous en sortirez sans doute transformé.

Christian Cousin

tion

pratique scientifique essentielle et qui reste pourtant très méconnue, hors de la sphère des spécialistes, malgré les efforts admirables de Jacques Bertin et de ses collaborateurs. Nous avons salué le dernier ouvrage de Bertin ; cette fois c'est un de ses disciples qui publie un travail directement orienté vers les préoccupations des pédagogues, et que le professeur Bertin présente lui-même.

Une mise au point rapide et très claire sur ce qu'est la méthode graphique permet à l'auteur de nous conduire avec une remarquable simplicité vers les conséquences pédagogiques que l'on peut en tirer dans le travail quotidien de la classe. Des exemples nous sont fournis dans plusieurs domaines (enseignement du français, éveil à dominante sociologique, éveil à dominante biologique, éveil à dominante historique, éveil à dominante géographique) et chacun y trouvera son propre intérêt.

Le traitement de l'information est, à l'évidence, la grande affaire d'aujourd'hui et de demain. Tout le monde le répète désormais. Il est seulement juste de rendre hommage à ceux qui le disent depuis des années et fabriquent rigoureusement les outils dont nous avons besoin. Roberto Gimeno est de ceux-là.

Louis Porcher

réponses

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

internats

Où en est-on de la réalisation des internats avec boxes, munis de locaux destinés à la détente et à la culture personnelle des élèves ? Que fait-on pour transformer les établissements anciens ?

De nouvelles orientations en matière d'internat ont été mises en œuvre en application de la circulaire du 20 décembre 1973 relative aux établissements du second cycle et complétée par une circulaire du 2 janvier 1975. Ces circulaires préconisent la création d'unités de quarante-huit lits composées de chambres de trois à quatre lits auxquelles sont associés des espaces de détente et de travail. Un décret du 5 janvier 1980 permet d'adopter le même type d'internat pour les collèges, étant entendu que, d'une part, l'internat constitue l'exception pour les collèges et que, d'autre part, la solution normale est la réalisation de boxes. La construction de dortoirs traditionnels n'est plus préconisée.

Pour les établissements anciens, la rénovation des locaux peut se faire grâce aux subventions accordées par les préfets de région aux collectivités locales sur demande de celles-ci. Ce sont, en effet, les préfets de région qui sont chargés de la programmation

des investissements. Toutefois, en raison de la baisse des effectifs, les décisions d'aménagement ne peuvent se prendre qu'après un examen attentif et préalable de la carte scolaire.

professeurs dans le technique

Les professeurs qui exercent dans l'enseignement technique ont droit, paraît-il, à une bonification de services pour le calcul des annuités ouvrant droit à pension. Pouvez-vous me préciser en quoi consiste cette bonification ?

Il s'agit d'une bonification prévue à l'article 12 (h) de la loi du 26 décembre 1964 sur les pensions et à l'article R 25 du Code des pensions. Les professeurs d'enseignement technique bénéficient d'une bonification égale, dans la limite de cinq années, à la durée de l'activité professionnelle que les intéressés doivent obligatoirement accomplir, dans les entreprises privées, pour avoir le droit de se présenter au concours de recrutement dans les conditions exigées par le statut particulier au titre duquel ils ont été nommés. La bonification ne peut remonter en deçà de l'âge de dix-huit ans.

René Guy

vacances 1981/1982

Le calendrier de ces vacances a été publié dans les pages centrales de notre n° 447 du 26 février. Entre temps, un changement est intervenu pour l'**académie de Strasbourg** dont les vacances « de printemps » ont été avancées d'une semaine, soit

du samedi 17 avril (au lieu du 24) **au lundi 3 mai** (au lieu du 10)

Nos lecteurs voudront bien rectifier eux-mêmes dans la colonne correspondante de notre tableau.

textes officiels

charges administratives

Plusieurs arrêtés en date du 31 décembre 1980 portent relèvement, à compter du 1^{er} janvier 1981, des indemnités pour charges administratives attribuées à certains personnels de l'Education, par application du décret du 6 septembre 1972 modifié.

Il ne nous est pas possible de reproduire dans leur ensemble les grilles qui viennent d'être publiées (B.O. n° 7). Nous nous bornerons à indiquer les taux maximaux annuels les plus intéressants pour nos lecteurs,

Inspecteur de l'académie de Paris 12 675 F
 Inspecteur principal de l'ET, IPR, etc. 10 155 F
 IDEN, IET, IIO 4 269 F
 Conseiller pédagogique adjoint à un IDEN 2 742 F

Inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Education (taux moyen annuel) 13 330 F

Directeur d'école primaire (élémentaire ou maternelle)
 5 à 9 classes 477 F
 10 à 11 classes 951 F
 12 à 14 classes 1 263 F
 15 classes et plus 1 689 F

Directeur d'école annexe, d'application, de perfectionnement et de plein air
 6 à 11 classes 951 F
 12 à 14 classes 1 263 F
 15 classes et plus 1 689 F

Proviseur ou directrice (agrégé)
 Lycée de 1^{re} catégorie 5 805 F
 Lycée de 2^e catégorie 7 923 F
 Lycée de 3^e ou 4^e catégorie 10 035 F

Directeur de collège d'enseignement général
 moins de 6 classes 951 F
 6 à 11 classes 1 263 F
 12 à 14 classes 1 689 F
 15 classes et plus 2 112 F

René Guy

d'admission concernant l'Institut industriel du Nord de la France (arrêtés du 4 décembre 1980 - B.O. n° 10).

on prépare

■ L'INTRODUCTION de l'informatique dans les écoles normales d'instituteurs par différents stages (notes de service du 18 février 1981 - B.O. n° 8).

■ LA FORMATION initiale et continue des chefs d'établissement et des personnels de direction des lycées et collèges (circulaire du 23 février 1981 - B.O. n° 8).

on précise

■ LA REPARTITION DES PLACES mises au concours organisé en 1981 pour le recrutement de professeurs techniques de lycées techniques : 270 places au total (arrêté du 22 janvier 1981 - B.O. n° 9).

■ LA REPARTITION des 4 500 places mises au concours pour le recrutement de professeurs et de professeurs techniques chefs de travaux des collèges d'enseignement technique en 1981 :
 • professeurs techniques chefs de travaux : 150 ;
 • professeurs d'enseignement général : 150 ;
 • professeurs chargés des enseignements professionnels théoriques : 900 ;
 • professeurs chargés des enseignements professionnels pratiques : 3 300.
 (Arrêté du 30 janvier 1981 - B.O. n° 9)

au B. O.

on fixe

■ LES TAUX de l'indemnité de sujétions spéciales attribuée à certains personnels de direction (chefs d'établissements et adjoints) à compter du 1^{er} janvier 1981 (arrêté du 31 décembre 1980 - B.O. n° 8).

■ LES TAUX des indemnités de charges administratives des directeurs de centres d'information et d'orientation au 1^{er} janvier 1981 (note de service du 18 février 1981 - B.O. n° 8).

■ LES TAUX moyens budgétaires de l'indemnité pour sujétions du personnel

enseignant des établissements nationaux et régionaux du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (arrêté du 31 décembre 1980 - B.O. n° 9).

■ LES MODALITES d'organisation de la session de 1981 pour l'admission dans les centres régionaux d'EPS des candidats qui suivront la préparation au professorat adjoint d'EPS (arrêté du 20 février 1981 - B.O. n° 9).

■ LE CALENDRIER des épreuves du concours général des lycées pour la session de 1981 (arrêté du 11 février 1981 - B.O. n° 10).

■ LE REGLEMENT ET LES CONDITIONS

on transforme

■ CERTAINS CENTRES de classes de nature en centres permanents (note de service du 11 février 1981 - B.O. n° 9).

■ LE « Service des affaires internationales » en « Direction des affaires internationales » à l'administration centrale du ministère de l'Education (décret du 2 février 1981 - B.O. n° 9).

on publie

■ LES NOUVEAUX PROGRAMMES par disciplines de la classe de seconde pour la rentrée scolaire 1981-1982 en français, grec et latin, histoire, géographie et instruction civique, mathématiques, sciences physiques. Les programmes d'éducation

physique et sportive seront publiés ultérieurement (arrêté du 26 janvier 1981 - B.O. numéro spécial 1).

■ **LA LISTE** des spécialités du **brevet d'études professionnelles** pour lesquelles une session d'examen sera ouverte en 1981 (arrêté du 28 janvier 1981 - B.O. n° 9).

■ **LES DATES** des épreuves de la session 1981 des **brevets de technicien** (arrêté du 28 janvier 1981 - B.O. n° 9).

■ **UN COMPLEMENT** à l'arrêté du 13 novembre 1980 fixant les **programmes d'enseignement général applicables dans les LEP**, sections de préparation du CAP en trois ans, dans les disciplines suivantes : sciences physiques, économie sociale et familiale, sciences appliquées à l'alimentation, italien (arrêté du 30 janvier 1981 - B.O. n° 9).

■ **LES NOUVEAUX HORAIRES** pour 1981, 1982 et 1983 applicables dans les LEP aux sections de préparation aux CAP en trois ans des métiers de la **restauration et de l'hôtellerie** et aux CAP des métiers de **l'alimentation** : commerces et industries de l'alimentation (arrêté du 30 janvier 1981 - B.O. n° 9).

■ **LES DATES** des épreuves des concours d'entrée à l'ENS et à l'**Ecole normale supérieure de jeunes filles** (section des sciences, groupe D) en 1981. Ecrit : **7 et 8 juillet**; oral : **du 11 au 24 juillet** (arrêté du 21 janvier 1981 - B.O. n° 9).

■ **LES DATES** des épreuves écrites du concours commun d'admission aux **Ecoles normales supérieures de Saint-Cloud et Fontenay-aux-Roses** en 1981. Lettres : **du 4 au 12 mai**; sciences : **du 18 au 22 mai** (arrêté du 27 janvier 1981 - B.O. n° 9).

on encourage

■ **L'ORGANISATION** de réunions d'information entre les **chefs d'établissement** (note de service du 20 février 1981 - B.O. n° 9).

on organise

■ **UN SEMINAIRE FRANCO-ITALIEN** à Ajaccio (**du 14 au 29 juillet 1981**) pour les professeurs d'italien de l'enseignement public du second degré et un stage d'information à Pérouse (**du 16 au 30 août 1981**) pour la même catégorie de professeurs (notes de service du 10 février 1981 - B.O. n° 9).

on signale

■ **LES MANIFESTATIONS** organisées dans le cadre de l'**Année internationale des personnes handicapées** (note de service du 26 février 1981 - B.O. n° 10).

■ **LES STAGES de perfectionnement linguistique** organisés à l'intention des professeurs d'allemand, d'anglais, d'espagnol et d'italien en fonction dans les établissements publics d'enseignement du second degré (note de service du 2 mars 1981 - B.O. n° 10).

■ **LES JOURNEES D'ETUDES** organisées en faveur des **maîtres spécialisés** exerçant dans des classes ou établissements

recevant des enfants présentant des troubles du comportement ou de la conduite (note de service du 25 février 1981 - B.O. n° 10).

on majore

■ **LES RENTES** dues au titre de la législation sur les **accidents du travail** (accidents du travail, maladies professionnelles, majorations pour tierce personne) ainsi que les pensions d'invalidité (assurance invalidité). A compter du 1^{er} janvier 1981, le taux de majoration est fixé à 6,70% (note de service du 27 février 1981 - B.O. n° 10).

agenda

colloque

■ **Enseigner l'art?** Sur ce thème, un colloque est organisé, **les 1^{er}, 2 et 3 avril** par l'Association des professeurs d'arts visuels et audiovisuels de l'Ecole nationale d'art de Cergy-Pontoise. Les communications et débats traiteront des sujets suivants : images et fonctions de l'enseignement artistique ; orientations et objectifs pédagogiques face aux nouveaux moyens d'expression ; stratégies et attitudes pédagogiques ; création et créativité ; évaluation pédagogique ; facteurs institutionnels. Parallèlement et pour une durée d'un mois, l'Association présente une **exposition didactique** au Centre d'animation culturelle de Cergy-Pontoise pour tenter d'établir un pont entre le grand public et l'art contemporain. Pour tous renseignements complémentaires : Fred Forest ou Madeleine Deras, Ecole nationale d'art, 95000 Cergy. Tél. : 030-50-49.

journées d'étude

■ **Apprentissage de la langue et lecture de textes.** Ces journées, qui se dérouleront **les 8, 9 et 10 avril**, sont organisées par les départements de littérature française et de linguistique de l'université de Paris VIII-Vincennes et l'Association française des enseignants de français (AFEF) à l'intention des enseignants, de la maternelle à l'université, et dans le cadre de la formation permanente. Frais de participation : 100 F. Pour tous renseignements : Université de Paris VIII-Vincennes, service formation permanente, 2, rue de la Liberté,

93526 Saint-Denis Cedex 02. Tél. : 829-23-00.

stages

■ **Randonnées en canoë-kayak.** Des stages pour guides-animateurs de cette discipline sont organisés pendant les vacances de printemps (**du 29 mars au 12 avril**, en Ardèche, à Vallon-Pont-d'Arc, **du 7 au 21 avril**, dans le Jura, à Clairvaux-les-Lacs) par l'UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air) avec la participation des écoles nationales de plein air, des CEMEA et de la Fédération française de canoë-kayak. Au cours de ces stages, les certificats de formation et de spécialisation (ou de qualification) du BAFA pourront être délivrés aux stagiaires (âge minimum : 18 ans) qui, l'été prochain, pourront encadrer des randonnées itinérantes sur cinq rivières du centre de la France avec des adolescents de 13 à 17 ans. Pour renseignements complémentaires et inscriptions : Mission canoë-kayak UCPA, 47, rue Pascal, 75013 Paris. Tél. : 336-10-59.

■ **Initiation au montage sonorisé de diapositives.** Organisé et animé par Christian Coudert, chargé de cours au département audiovisuel de l'université Paris-VII, ce stage se déroulera à deux dates différentes : **les 4 et 5 avril, les 25 et 26 avril**. Son déroulement, de 14 à 19 heures, comportera : la prise de vue photographique et son rôle dans l'élaboration du montage audiovisuel, l'étude du matériel de projection, l'enregistrement magnétique, l'établissement d'un choix de thèmes afin de rapporter des documents sonores et photo-

graphiques lors de la séance suivante, la notion et le rôle du synopsis, l'encodage électronique d'un montage, l'élaboration d'un défilant image sur le thème choisi lors de la séance précédente, la réalisation de la bande son, l'encodage de l'ensemble du montage après élaboration du timing. Frais de participation : 950 F + 30 F d'adhésion annuelle à l'association Nomades. D'autres stages sont prévus, à des dates ultérieures. Pour tous renseignements et inscriptions : Nomades, 325, rue de Charenton, 75012 Paris. Tél. : 344-75-98.

■ **Pratiques d'écritures.** Ce stage, organisé par le Groupe français d'éducation nouvelle — secteur poésie — à Nyons (Drôme) du 8 au 12 avril, réunira de nombreux militants en éducation nouvelle et des écrivains. Il s'adresse à tous ceux qui veulent faire de l'écriture un moyen de pouvoir sur le monde, dans une démarche à la fois collective et individuelle ; il est donc largement ouvert aux enseignants, parents, travailleurs sociaux... Parallèlement se déroulera aux mêmes dates et même lieu un stage théâtre, arts plastiques, musique, poésie : « Au carrefour des 4' Z'arts ». Pour tous renseignements : GFEN, 6, avenue Spinoza, 94200 Ivry. Tél. : 672-53-17.

cinéma

■ Deux salles parisiennes passent en ce moment des films concernant les problèmes que peuvent rencontrer les handicapés : au « Saint-Séverin » en alternance, **Amour handicapé** de Marlies Graf (Suisse alémanique) et **Bon pied, bon œil** réalisé par le Collectif cinématique et le Comité de lutte des handicapés ; au « Marais », le premier de ces films. Dans chacune de ces salles, des débats ont lieu certains soirs, auxquels participent des handicapés. Pour toutes précisions : « Saint-Séverin », 354-50-91 ; « Le Marais », 278-47-86.

■ L'association France-URSS organise à Paris, les 19, 20 et 21 mars une rétrospective de l'œuvre de Vassili Choukchine : **L'Obier rouge** et cinq autres films seront projetés à cette occasion. Choukchine, mort à quarante-cinq ans en 1974, était romancier, cinéaste et acteur. Il était le fils de paysans sibériens. « A toutes choses, disait-il, il faut préférer la vérité. » Son œuvre reste à découvrir. Renseignements : Association France-URSS, 61, rue Boisière, 75016 Paris. Tél. : 501-59-00.

■ Le ciné-club de la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris propose : les 25 et 26 mars, **Les camisards** (1971) de René Allio ; les 1^{er} et 2 avril, **L'argent des autres** (1978) de Christian de Chalonge ; les 22 et 23 avril, **Au nom du père** (1971) de Marco

Bellochio ; les 29 et 30 avril, **La grande bouffe** (1973) de Marco Ferreri. Les projections ont lieu le mercredi et le jeudi à 20 h 30, à l'adresse de la Cinémathèque : 11, rue Jacques-Bingen, Paris 17^e. Pour toutes précisions : 924-03-79 et 924-03-86.

■ Le cinéma Sorano et la MIC de Vincennes organisent, les 27, 28 et 29 mars, des repérages du court métrage : deux programmes, en alternance, seront présentés aux spectateurs sur les thèmes de l'humour et de l'insolite. Renseignements au cinéma Sorano (374-73-74) du lundi au vendredi, de 15 à 18 heures.

expositions

■ **Magies et facéties de l'illustration européenne** au CIDJ (101, quai Branly, 75015 Paris) jusqu'au 28 mars. Créée par le Centre d'animation culturelle d'Angoulême pour le dernier Festival de la B.D., cette exposition permet de découvrir, par des esquisses, des croquis, des recherches de couleurs, les différentes étapes franchies par l'illustrateur jusqu'à l'illustration définitive. Seize illustrateurs venant de Grande-Bretagne, de Suisse, d'Allemagne, de Hollande et de France, ont consenti à prêter une centaine de planches originales de grande valeur. Ils comptent parmi eux des vedettes internationales telles que Delessert, Steadman, Traxler, Foreman, Schröder mais aussi des illustrateurs tout aussi talentueux bien que moins célèbres : Hauptmann, Lemoine, Billout, Monneins, Cuadrado. Un catalogue, mis gracieusement à la disposition du public, permettra de mieux connaître chacun d'entre eux. Une table ronde sera également organisée autour de ces illustrateurs qui viendront initier journalistes et public à leur métier. L'exposition est ouverte du lundi au samedi, de 9 à 19 heures.

■ A Lyon-Monplaisir, jusqu'au 10 mai, Bernard Chartère présente, à la Fondation nationale de la photographie (25, rue du Premier-Film) qu'il dirige, une grande exposition consacrée à Jacques Prévert et à ses amis photographes.

vacances-loisirs

■ Le Club des 4 Vents organise, pendant les vacances de printemps :
● du 8 au 20 avril, des séjours en famille à l'étranger pour les jeunes de 12 à 18 ans. De nombreuses formules sont proposées en Angleterre, Irlande, Allemagne, Espagne, aux Etats-Unis : en hôte payant, avec ou sans cours, avec participation aux cours de lycée, avec des options sport (voile, équitation, tennis, cyclisme), à la ferme,

dans le cadre d'échanges familiaux ;
● des séjours en France avec activités :
— du 9 au 20 avril équitation : pour enfants de 8 à 13 ans, poney au château de Preuil (Cher) ; pour les jeunes de 14 à 16 ans, équitation et vie familiale à Dinan ;
— du 10 au 20 avril, artisanat (tissage, vannerie, poterie) au château de Chamarande à Etampes, pour les 13/15 ans. Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions : Club des 4 Vents, 1, rue Gozlin, 75006 Paris. Tél. : 329-60-20.

■ La Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs d'Ile-de-France signale à tous les étudiants de la région parisienne qu'un centre permanent de golf leur est désormais ouvert — sur simple présentation de leur carte FNSU. Débutants et joueurs expérimentés disposeront gratuitement, tous les jeudis après-midi, des conseils d'un professeur de golf et du matériel nécessaire. Son adresse : Golf de Villeray, Saint-Pierre-du-Perray, 91100 Corbeil-Essonnes. Renseignements complémentaires : 899-64-00.

notez aussi

■ Le palais de la Découverte organise une animation spéciale pour les groupes de jeunes, du 8 avril à la fin juin. Des animateurs recevront les scolaires sur rendez-vous, les non-scolaires sur inscription les samedis après-midi et dimanches, pour leur offrir de façon concrète un premier contact avec l'informatique : observation de démonstrations sur micro-ordinateurs, modes de dialogue (écrans, clavier, parole), possibilités d'utilisation (traitement de textes, synthèse musicale, exécutions graphiques, manipulation de micro-ordinateur, consultation d'ouvrages), présentation de courts films. Pour tous renseignements : palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris.

■ Bourses pour stages intensifs de langue allemande en RFA. Elles sont mises à la disposition des jeunes par l'Office franco-allemand pour la jeunesse pour des cours de quatre à huit semaines (cent à deux cents heures). Les centres linguistiques sont situés à Cologne, Kassel et Tübingen. Ces bourses sont réservées :
● aux jeunes travailleurs souhaitant exercer une activité professionnelle en Allemagne ;
● aux personnes exerçant une activité et responsabilité dans un domaine politique, culturel ou social ;
● aux étudiants projetant d'effectuer des études en RFA — à l'exclusion des étudiants germanistes. Pour tous renseignements : Office franco-allemand pour la jeunesse, 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris. Tél. : 354-34-04.

SUPER CAMPUS BARTHE

PERMET L'INTERRUPTION ET LA REPRISE
DE L'AUDITION EN UN POINT PRECIS

*Puissant, solide, musical, spécialement
conçu pour les enseignants*

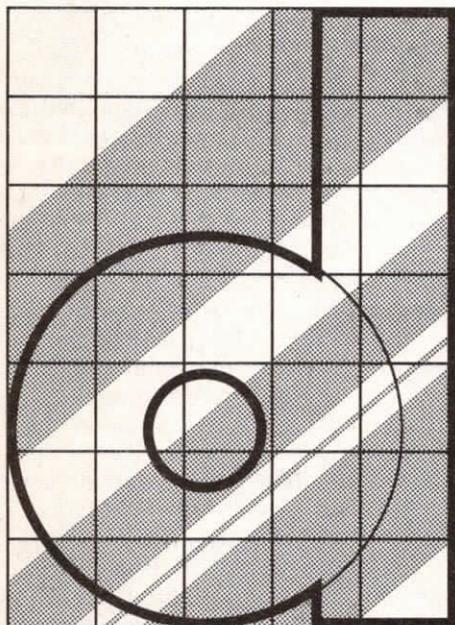


42 x 33 x 16 cm

6 kg se porte facilement de classe en classe.

Remise aux membres de l'Enseignement

Ets J.-D. BARTHE, 53, r. de Fécamp, 75012 PARIS



18^e
DIDACTA/EURODIDAC
18^e Foire Internationale du Matériel Didactique
24-28 mars 1981 Bâle/Suisse

**Le plus grand et le plus international des collèges
du monde invite à la visite.**

Renseignements:
Foire Suisse d'Echantillons CH-4021 Bâle/Suisse
Téléphone 061 262020, Télex 62685 fairs ch

La Bibliothèque Evolutive

Vous permet de composer
"VOUS-MÊME"
aux dimensions voulues, les
MEUBLES
de votre choix !

*Bibliothèques
Vitrines
Éléments*

NOTRE NOUVEAU
CATALOGUE
EN COULEURS
avec tarif
vous sera envoyé
GRATUITEMENT
dès réception
de votre demande

200 MODELES de BASE

Juxtaposables - Superposables - Combinables -
Étagères réglables -

Montage rapide -

5 PROFONDEURS - 5 LARGEURS

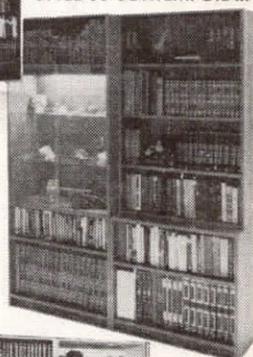
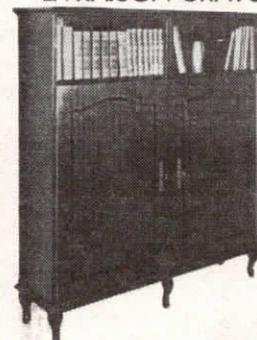
8 HAUTEURS - 18 ESSENCES de BOIS

NOMBREUSES FINITIONS : VERNIS,
CIRES, LAQUES etc.,,



STYLE ou CONTEMPORAIN

**PRIX PARTICULIEREMENT
COMPETITIFS.
VENTE PAR CORRESPONDANCE
EN DIRECT DU FABRICANT
LIVRAISON GRATUITE**



MAGASINS D'EXPOSITION

PARIS : 32, Boulevard de Vaugirard (passage Déchambre)

Tél. : 3203876

CHARTRES : Librairie RIGAL - 21, rue de la Tonnellerie - 28000

Tél. : (37) 36 0778

GRENOBLE : 1, rue Gabriel-Péri - 38000

Tél. : (76) 87 0058

**SATISFAIT ou
REMBOURSÉ**

LA BIBLIOTHÈQUE ÉVOLUTIVE - B.P. N° 1 - 28130 St-PIAT

Tél. : (37) 32.34.29 - Répondeur 24 H sur 24

Veillez m'envoyer **GRATUITEMENT** sans engagement de ma part
votre CATALOGUE très complet et votre TARIF.

M _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

LA BIBLIOTHÈQUE ÉVOLUTIVE B.P. N° 1 - 28130 ST-PIAT-TEL (37) 32-34-29

PO-1

« J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie. » Qui ne connaît la phrase ?

Elle est de ces citations qui ont tant et tant fait florès qu'elles finissent presque par masquer le nom de leur auteur.

Aujourd'hui, une fois encore, on ressuscite Paul Nizan.

Trois livres, simultanément, nous ramènent à l'homme et à son œuvre.

Nizan d'hier et d'aujourd'hui

POUR tous ceux qui ont quarante ans et plus, la nouvelle publication de *Aden Arabie*, au début des années soixante, a été un choc et comme un éblouissement. La préface de Sartre, flamboyante, amère et douce, au vitriol et à la tendresse, y était sans doute pour quelque chose. Mais, plus profondément, il y avait aussi la découverte de Nizan, un écrivain dont nous apprenions qu'on nous l'avait caché, et un homme dont nous constatons qu'on avait voulu l'escamoter.

Il se mit alors, pour la première fois, à revivre dans nos cœurs et dans nos passions, dans nos luttes et dans nos espoirs, dans notre manière de comprendre le monde et d'y travailler. Les romans, en particulier *Antoine Bloyé* et *La conspiration*, nous confirmèrent que cet auteur-là était le nôtre. Cette violence et cette lucidité, cette tendresse et cette colère, elles existaient en nous et pour nous. Nous sommes nombreux pour qui, depuis ce moment, Nizan est de-

venu un compagnon.

Normalien, agrégé de philosophie, membre important du Parti communiste français, journaliste connu, ami de Sartre depuis l'adolescence, écrivain de notoriété (prix Interallié), mort à trente-cinq ans en 1940 à la guerre après avoir démissionné du Parti en septembre 1939, telles furent quelques caractéristiques de la vie de Paul Nizan. Après sa mort, une campagne d'une incroyable vilénie et d'une obstination confondante, vise à salir son souvenir en prétendant révéler que ce militant célèbre était en réalité un traître à la solde des puissants.

En ce sens, la préface de Sartre a joué pour beaucoup d'entre nous un rôle essentiel d'alerte et de vigilance. Elle nous a montré, avec une netteté admirable, les calomnies sous lesquelles on avait voulu ensevelir Nizan, elle nous a, une fois pour toutes, convaincus de la droiture de l'homme et de la qualité de l'écrivain. Nizan, depuis, n'a jamais cessé d'être des nôtres, par

son exemple et ses œuvres.

Or, en quelques mois, aujourd'hui, trois livres viennent de paraître sur lui, signe, s'il en fallait, de son actualité. Deux d'entre eux sont plus spécialement centrés sur sa vie et il est désormais possible à chacun de nous de prendre connaissance, en détails, de la destinée posthume de Paul Nizan comme de ce que fut son existence quotidienne. Le troisième, plus attaché à l'œuvre elle-même, permet de s'y orienter, d'en suivre les lignes de force, d'en exhiber la qualité.

Annie Cohen-Solal écrit « une biographie à deux voix » avec la collaboration d'Henriette Nizan, veuve de Paul : *Paul Nizan, communiste impossible* (Grasset, coll. « Figures », 288 p.). Elle cherche notamment « à comprendre pourquoi tant d'intellectuels français s'étaient, sans le connaître, identifiés à Nizan ». D'où un livre constamment rigoureux et précis, comme le sont ceux des assidus des archives, et prodigieusement vivant



Paul Nizan à sa table de travail dans son bureau de « L'Humanité » en 1935.

ourd'hui

comme peuvent l'être les témoignages lorsqu'ils allient la rareté et la pudeur. On lit avec passion, réellement.

Le père de Nizan meurt. Celui-ci a vingt-quatre ans. Il se rend à Nantes, pour les obsèques, et dîne en compagnie de Jean Bruhat, qu'il avait connu à l'École normale et qui enseigne l'histoire au lycée. Il est calme et ne manifeste aucun des signes stéréotypés du deuil. Ecoutez Annie Cohen-Solal : « *Mais après le dîner, il commence à parler et parle une bonne partie de la nuit. Il raconte la vie de son père : l'enfant pauvre, les études brillantes, le pouvoir de la culture, le déclassement social, la trahison de classe, le mariage, la réussite professionnelle, la prise de conscience brutale de sa solitude, de ses échecs successifs, l'obsession de la mort, la mort solitaire. Tous les thèmes de son premier roman (N.B. Antoine Bloyé) sont là, déjà, en germe, dans ce récit.* »

Il ne s'agit pas de dissenter une fois de plus sur les relations entre

un homme et son œuvre, sur la littéralité d'un texte, bref sur toutes les analyses de la sémiotique littéraire actuelle, que chacun d'entre nous connaît et apprécie. Ici, à l'évidence, il est question d'autre chose, c'est-à-dire d'histoire littéraire, de tout ce qui est en amont d'une œuvre et qui entoure celle-ci comme une terre le fait pour un arbre. Annie Cohen-Solal et Henriette Nizan ne cherchent pas à expliquer un objet littéraire, ni même à en rendre compte ; elles éclairent la vie d'un homme, et il se trouve que, en chemin, de multiples informations significatives nous sont ainsi fournies.

Avec *Nizan, destin d'un révolté, 1905-1940* (Ramsay, 332 p.), Pascal Ory, historien déjà consacré, mène un travail plus érudit que celui dont nous venons de parler, mais lui aussi d'une très agréable alacrité de plume et qui n'hésite pas devant l'impertinence alerte, loin des stéréotypes de l'opus pesant où l'on se croit obligé d'être ennuyeux

pour avoir l'air sérieux. Avec ce professeur-là, on doit être déçu quand le cours se termine.

Comme Annie Cohen-Solal, il éprouve manifestement une grande affection pour Paul Nizan, et pourtant, comme elle, il n'était pas encore né lorsque son « sujet » fut tué d'une balle explosive, et c'est, à mes yeux, une marque très forte du talent de Nizan, dans sa vie comme dans son œuvre. Il a suscité des fidélités que rien ne saurait entamer. Homme de passion, complètement.

« *Encore ignoré du Grand Larousse dans son édition de 1963, Nizan (Paul) entre dans ce panthéon par la petite porte du Supplément de 1968. Absent du Lagarde et Michard, qui n'a garde d'oublier Jacques de Lacretelle et Félix de Chazeurnes, il est admis dès 1966 dans le Dictionnaire de la littérature française, peu après dans l'Encyclopedia Universalis, qui lui consacre un long article. Son statut mondain est assuré.* » Pascal Ory met nettement en évidence la pro-

gression irrésistible de Nizan et de son œuvre aujourd'hui, parmi nous.

On réédite les livres, la télévision s'intéresse à cet auteur encore neuf, Patrice Chéreau envisage de mettre en scène *Antoine Bloyé*, dans *La Chinoise*, le film de Godard, Pascal Ory nous rappelle que le petit groupe des conspirateurs s'appelle « cellule Aden Arabie ». Nizan est vraiment un contemporain essentiel.

Il conviendra évidemment d'éviter qu'on exhibe le nom de l'auteur en se dispensant de lire son œuvre, comme c'est une attitude fréquente dans notre société pressée où le raccourci tient lieu de philosophie. Maintenant que seule une mauvaise foi à peine imaginable pourrait essayer d'obscurcir à nouveau la vie de Nizan, les textes eux-mêmes importent plus que tout.

Il faut donc écouter cette voix qui est d'aujourd'hui et nous parle des travaux et des jours. Youssef Ishaghpour nous aide à nous déplacer dans cet ensemble complexe et bigarré à travers lequel il chemine avec rigueur et plaisir : dans *Paul Nizan* (Le Sycomore, 254 p.), les ouvrages de Nizan sont présentés, analysés, situés. Le lecteur en tirera donc grand profit, comme des deux livres précédents. L'avant-propos choisi m'a paru exactement exemplaire, d'une actualité aiguë et durable.

« Il y a présentement ce qu'on appelle une crise dans le monde. C'est comme un de ces grands événements épidémiques qui survenaient au Moyen Age et qui traversaient les pays. Et tous les hommes connaissaient la peur. Cette crise est arrivée au moment où le monde se sentait de nouveau prospère et confiant, sans avoir été présagée par ces comètes en forme de flamme ou d'épée que savaient voir les astrologues [...] Nous sommes arrivés au temps où les hommes sont définitivement seuls entre eux sur la Terre, et les signes naturels ne se forment plus pour les avertir comme au temps de la mort de César. »

C'est ce que disait Paul Nizan, en 1932, dans *Les chiens de garde*.

Louis Porcher

le cinéma d'un festival à l'

films-témoins à Lille

Malgré la présence de nombreux films d'animation et courts métrages de fiction, ce sont les documentaires qui ont été l'intérêt majeur du dernier Festival international de Lille (1). La participation de plusieurs pays du tiers monde — l'Inde, le Soudan, l'Égypte, le Nicaragua, le Salvador, l'Équateur, etc. — avec LEURS images a attiré l'attention sur des faits ou problèmes que les médias négligent ou traitent sous l'angle du pittoresque ou du spectaculaire.

Quand Diego de la Texera filme *El Salvador, el pueblo vendera*, il ne filme pas seulement l'affrontement d'un moment entre la garde nationale et les révolutionnaires, il esquisse l'histoire du pays, il décrit les paysans, leurs problèmes, il donne la parole aux hommes politiques mais aussi à ceux qui ne l'ont jamais sur les écrans « dominants ». Quand un cinéaste indien filme un Intouchable, un cinéaste égyptien la vie d'un village, un cinéaste équatorien la longue marche des paysans qui vont tailler un glacier pour revendre les blocs de glace aux commerçants de la ville la plus proche, ils interviennent à l'intérieur d'un espace qui est le leur, sans souci d'exotisme ni de spectacle.

On peut faire les mêmes remarques à propos de faits plus proches de nous. Ainsi des grèves de Gdansk de l'été dernier, résumées sur nos petits écrans — j'exagère à peine — à la seule moustache de Lech Walesa ! Tout au contraire, ce que montre parfaitement *Ouvriers 80*, le film tourné à Gdansk par un collectif de cinéastes polonais, c'est tout à la fois la grève vue par les ouvriers des chantiers navals, et la confrontation tendue, longue, éprouvante entre les responsables de « Solidarité » et les envoyés du gouvernement ; c'est aussi le caractère public donné à ce débat (son organisation dans une grande salle, sa diffusion à l'extérieur par haut-parleurs) et, de ce fait, le poids de la présence ouvrière dans la négociation.

El Salvador, el pueblo vencera et *Ouvriers 80* ont été projetés hors festival et ils ne pouvaient être retenus lors des délibérations du jury (ils se sont partagé le prix de la Critique internationale).

Ce jury a choisi pour son grand prix du Documentaire *Une gare sur le Yangzi* de Georges Dufaux (Canada). Le film relève du cinéma direct — caméra mobile, habile à capter l'instant — mais il « organise » le réel pour lui donner toutes ses significations. La gare chinoise décrite par G. Dufaux n'est pas seulement un lieu de rencontres et de travail, mais un lieu où s'expriment des mentalités... et où circule de l'idéologie.

Le seul film documentaire français inscrit au palmarès est un

Autre

court métrage de seize minutes tourné par Marie-Hélène Quinton, le jour de Noël, à l'« Œuvre de la Bouchée de pain », à Belleville. Madame Valéri — que la cinéaste connaît bien — y est chargée chaque jour d'accueillir et de nourrir des clochards (et aujourd'hui des chômeurs). Elle le fait avec simplicité et autorité, donnant à sa façon une belle leçon humaine : non de charité, mais de respect des autres, de ceux qui sont différents. Marie-Hélène Quinton a tracé ce beau portrait avec une constante rigueur dans le choix et dans le montage des images.

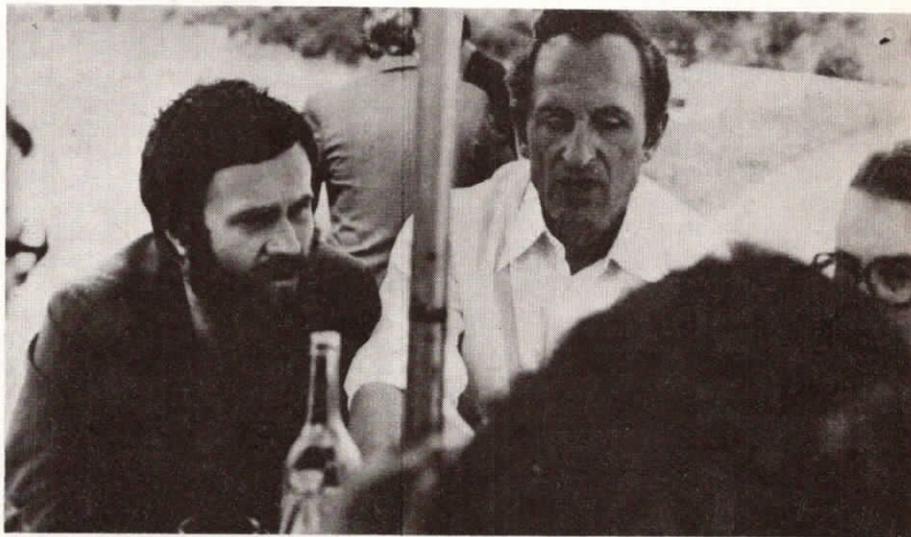
Lodz à Poitiers

L'absence de certains films, interdits par la censure polonaise — notamment *Ouvriers 80* —, n'a pas permis au XIX^e Journées cinématographiques de Poitiers de donner une image complète du jeune cinéma polonais.

Quelques films, pourtant, ont bien montré les ambitions de ce cinéma. L'« inquiétude morale » qui lui sert de drapeau n'a rien d'abstrait, même si elle s'inscrit parfois dans une perspective mystique (2). L'individu et ses droits sont défendus face à une collectivité toujours tentée de les lui refuser ; les hiérarchies, les privilèges sont dénoncés ; les combines et les carriérisme fustigés.

Des films comme *La cicatrice* et *Le profane* de Krzysztof Kieslowski sont, de ce point de vue, particulièrement significatifs. Mais le sont aussi, de diverses manières, *Acteurs provinciaux* de Agnieszka

la projection d'une dizaine de films réalisés par des élèves de l'Ecole de Lodz. Cette école de cinéma est l'une des plus fameuses du monde et la plupart des grands cinéastes polonais —



« La cicatrice » (1976) de Krzysztof Kieslowski

Holland ou *Kung-Fu* de Jerzy Kijowski et, cela va de soi, les films de Krzysztof Zanussi, pour quelques-uns diffusés sur nos écrans.

Zanussi, présent à Poitiers, s'est longuement expliqué sur son travail, son intérêt pour la morale, les valeurs traditionnelles. Il a annoncé la sortie à Paris du *Contrat* qu'il a tourné parallèlement à *La constante* et qui, dit-il, en est le « versant noir ». Rencontre et débats fructueux, polémique y compris — elle fut vive parfois...

Autre fait marquant à Poitiers :

Wajda notamment — y enseignent. Wajda en fut d'ailleurs l'élève, comme Polanski, Skolimowski et bien d'autres. Ce sont leurs films d'études que l'on a pu voir à Poitiers dans une passionnante section « Rétrospective », parmi ceux des élèves actuels.

Jacques Chevallier

(1) La prochaine émission de « Ciné-Regard », diffusée samedi 21 mars sur FR 3 à 22 h 50, sera consacrée à ce Festival.

(2) Cf. « la Pologne dans l'objectif » in *l'éducation* n° 441 du 8 janvier dernier (p. 24 à 27).

une pièce

Sertorius

Il faut assurément savoir gré à la Comédie-Française d'avoir remis à son répertoire, après tant d'années de silence et d'oubli (la dernière reprise date de 1804 !) cet admirable *Sertorius*. Ce Corneille, qu'on nous a tant de fois dit déclinant et vieillissant depuis *Polyeucte* (1640), n'en conservait pas moins, à cinquante-six ans, une vigueur et une puissance singulières, au service, ici, d'un des plus hauts débats politiques. Faut-il, comme Pompée, servir le dictateur Sylla, pour préserver, à long terme, ce qui peut être sauvé ? Faut-il, comme Sertorius, prendre les armes et, par la guerre civile, défendre la république et la liberté ? Voltaire estimait que le dialogue des deux hommes était l'un des plus beaux morceaux de Corneille, et il n'avait pas tort. Il est, encore aujourd'hui, d'une brûlante actualité et d'un ton qui n'a pas vieilli.

Bien que Corneille, dans son *Examen*, nous recommande de ne pas chercher dans *Sertorius* des « tendresses d'amour » ou des « emportements de passion », il y a pourtant doublé en quelque sorte son intrigue politique de conflits amoureux qui vont déchirer ses personnages, et en particulier les deux très intéressantes héroïnes qu'il a imaginées : Aristie, première femme de Pompée, répudiée par lui sur ordre de Sylla, qui vient proposer à Sertorius une alliance politique qu'un mariage sanctionnerait, mais qui aime toujours Pompée, et Viriate, la reine de Lusitanie, alliée et amoureuse de Sertorius, qui lui-même n'ose pas lui avouer son propre amour et veut lui donner comme époux son lieutenant Perpenna.

Belle matière, beaux personnages, beaux affrontements... je ne suis pas sûr que la mise en scène du Français les ait servis comme il se devait. Je vois mal, en tout cas, ses intentions et son sens profond. Pourquoi, par exemple, dans une pièce si « romaine », des costumes qui le sont si peu, qui ne sont apparemment d'aucun âge, qui n'ont aucune unité, même si certains sont fort beaux ? Pourquoi surcharger la présentation de jeux de scènes sans intérêt : déambulations de soldats ou de serviteurs, signature de son courrier par la reine... ? Corneille n'est-il pas tout entier dans Corneille et a-t-il besoin de colifichets supplémentaires

pour nous toucher ? Il suffit que l'on fasse entendre sa voix. Malgré la lenteur et parfois la gratuité du jeu qu'on a imposé aux comédiens, Michel Etcheverry (*Sertorius*), José-Maria Flo-tats (*Pompée*) et Claire Vernet (*Aristie*) y parviennent le plus souvent, assez bien, en tout cas, pour que l'on ne manque pas cette occasion d'aller « découvrir » une vraie et grande tragédie.

P.-B. M.

deux films

La terrasse

Il est encore temps d'aller voir *La terrasse*, le très curieux film où Ettore Scola a exprimé, à travers cinq personnages masculins, ses déceptions et ses angoisses de quinquagénaire vivant au sein de l'*intelligentsia* italienne. La terrasse, c'est celle où se réunissent, au sommet d'une belle maison romaine, et parmi d'autres invités, un scénariste de cinéma, un producteur, un journaliste, un homme de télévision et un député communiste. A partir de cette soirée mondaine, à laquelle on revient régulièrement, Scola nous fait suivre le destin particulier de chacun des protagonistes.

Derrière un fonds commun de désespoir et de satiété, tempéré par cet humour grinçant où excellent les Italiens, le film abonde en notations très curieuses sur les mœurs de notre temps, et sur l'univers clos que constitue le monde des médias, cette étrange aristocratie moderne. En ce sens, Ettore Scola a donné un éclat nouveau à la célèbre phrase de Giraudoux dans *La guerre de Troie* : « Le privilège des

grands, c'est de voir les catastrophes d'une terrasse. »

Un étrange voyage

Alain Cavalier nous raconte *Un étrange voyage* entrepris par un père et sa fille de vingt ans le long des voies du chemin de fer Troyes-Paris, pour retrouver la grand'mère qui avait pris le train à Troyes et qui a disparu au cours du trajet. Le père, divorcé quand la petite avait cinq ans, ne l'a revue que de loin en loin : en fait, ils ne se connaissent pas. Il faut cette circonstance imprévue pour les réunir. Et l'étrange voyage se déroule, au terme duquel le père et la fille auront découvert autre chose — et beaucoup plus — que ce qu'ils cherchaient.

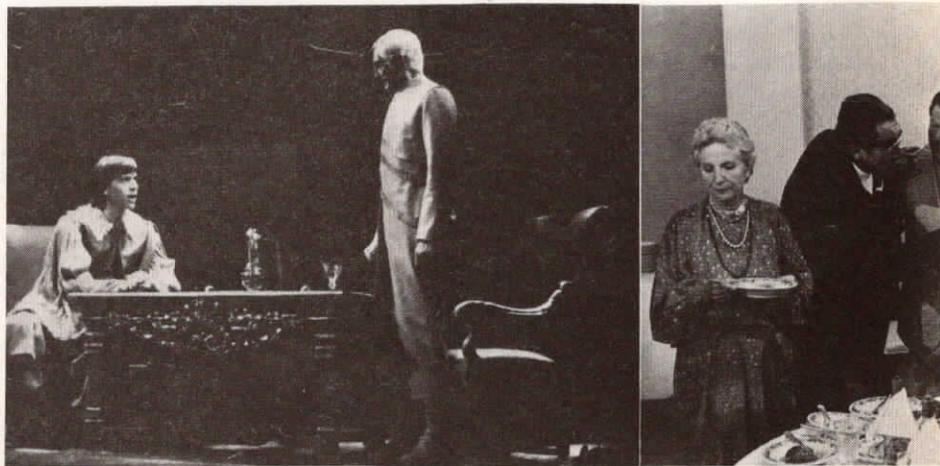
Amour paternel, amour filial, solitude et rencontre des êtres, il y a bien sûr tout cela dans ce très beau film. Mais il y a aussi une merveilleuse poésie des images les plus simples ; et surtout deux personnages qui se révèlent à nous en même temps que l'un à l'autre, deux personnages incarnés par Jean Rochefort et Camille de Casabianca, bouleversants de vérité et d'émotion. Un film à ne pas manquer.

E. F.

un livre

Laurence Olivier

De tous les grands acteurs, Laurence Olivier est le seul à avoir réussi à allier étroitement une carrière théâtrale et une carrière cinématographique aussi prestigieuses l'une que l'autre. Interprète, à l'Old



Vic, de *Hamlet*, de *Richard III*, du *Roi Lear*, de *l'Édipe* de Sophocle, il fut « star » à Hollywood, vedette des *Hauts de Hurlevent*, de *Rebecca*, de *Orgueil et préjugés* et de nombreux autres succès. « *Le triomphe de l'intelligence* », dit Raymond Lefèvre de sa remarquable interprétation du non moins remarquable film de J.L. Mankiewicz *Le limier*. Cette remarque pourrait s'appliquer à l'ensemble du travail de Laurence Olivier, si l'on excepte quelques rôles purement alimentaires — publicitaires y compris ! — dans la période récente.

Dans le livre qu'il vient de lui consacrer, *Laurence Olivier* (Editions PAC, 360 p., nombreuses illustrations), Raymond Lefèvre détaille avec minutie ce travail, ses étapes, sa portée dans l'évolution du théâtre britannique, sa place dans celle du cinéma. Cet ouvrage est parfaitement informé, alerte dans son écriture, précis dans la relation et le rappel des faits et des dates. Soixante pages sont consacrées à la filmographie, à la théatrogaphie et aux rôles et mises en scène de télévision de Laurence Olivier.

J. C.

un chanteur

François Béranger

Après trois années d'absence des scènes parisiennes, François Béranger vient de remporter un triomphe, avec ses nouveaux musiciens, pour sa première série de récitals à l'Olympia. Son dernier album, *Article sans suite* (L'Escargot, ESC 413 — distribution RCA), suscite même l'intérêt des radios

qui diffusent déjà « Canal 19 », une chanson dédiée aux cibistes.

Il entame ces jours-ci une longue tournée d'un mois qui, après Lyon, Dijon, Strasbourg... le conduira le 20 mars à Joué-lès-Tours (Palais des Sports), le 23 au Mans (Théâtre municipal), le 24 à Caen (Hall Sorel), le 25 à Nantes (cinéma « Le Paris »), le 27 à Rouen (Centre commercial Saint-Sever), le 28 à Hagondange (Salle des Sports), le 2 avril à Limoges (Théâtre municipal), le 3 à Bordeaux (Alhambra) et le 4 à Toulouse (Halle aux Grains).

J. E.

un disque

Rigoletto

Si vous n'achetez qu'un titre d'opéra par an, cette année ce doit être celui-là. On peut ne pas aimer « essentiellement » Verdi..., lui préférer Mozart ou Wagner. Qu'importe, écoutez donc ce *Rigoletto* de Carlo-Maria Giulini (D.G. 2740-225 — 3 disques). Déjà ces disques ont leur légende. Il y a plus de vingt ans que ce chef refuse de diriger une œuvre lyrique à la scène, plus de dix ans qu'il a réalisé son dernier enregistrement d'opéra (c'était le *Don Carlos* de Verdi). Il estime que les conditions faites à ce travail ne sont pas satisfaisantes : trop de hâte dans les studios, trop de montages acrobatiques pour faire, de morceaux recueillis, une unité dramatique. Lui, a exigé, pendant les trois semaines consacrées à cet enregistrement, la présence auprès de lui de tous ses interprètes. Tout le monde à bord pendant la totalité de la traver-

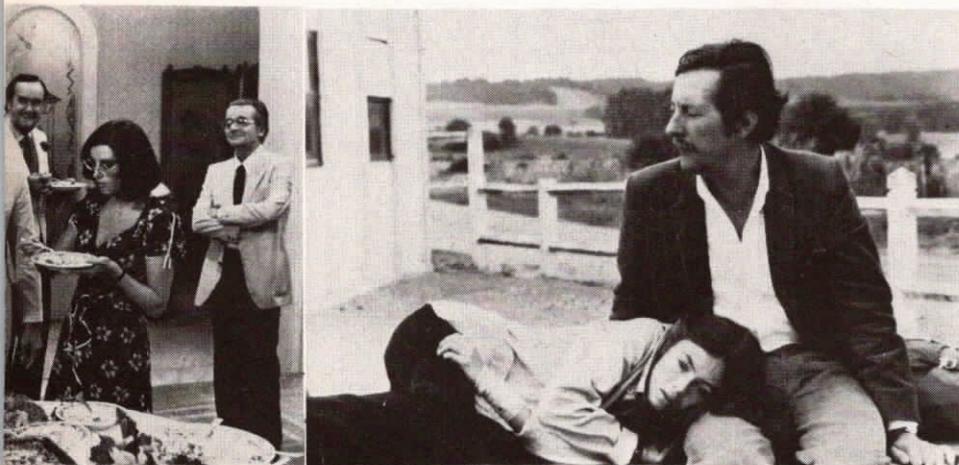
sée ! Cela coûte évidemment très cher à l'éditeur. Déjà Toscanini avait cette exigence et ses disques sont aujourd'hui encore d'extraordinaires modèles. Il y a fort à parier qu'il en sera de même de ce *Rigoletto* que Giulini a dirigé à Vienne en 1980.

Et d'abord — pourquoi n'en parle-t-on, en général, qu'incidemment pour Verdi ? — l'orchestre (le Philharmonique de Vienne) devient ici, par la grâce du chef, la voix principale du drame. En découvrant, dans une exécution transparente et rigoureuse, les nuances subtiles de son discours, Giulini accorde à l'œuvre son architecture profonde et ses vraies dimensions dramatiques.

Même parti-pris dans les voix : l'exploit vocal — le bel canto — est soumis à ce que Giulini considère comme plus important que l'éclat : la vérité humaine. Trois grands rôles : Piero Cappuccilli est un Rigoletto à la voix relativement claire. Tout pathos est abandonné au profit de la grandeur : ce bouffon est un roi, et son destin a les dimensions du drame shakespearien. Plácido Domingo est un Duc à la voix large et merveilleusement colorée ; sa présence est éblouissante. Giulini a voulu que Gilda, interprétée par Ileana Cotrubas, passe de la fragilité de la très jeune fille à la gravité de la femme, victime héroïque de son amour. Cette progression, il l'a obtenue par un travail rigoureux et une secrète compréhension. Le grand Nicolai Ghiaurov tient un rôle secondaire.

Ainsi, débarrassée de la tradition ajoutée pendant un siècle et demi de gloire, nettoyée de sa patine, l'œuvre rejaillit telle qu'en elle-même, dans sa perfection musicale et sa force dramatique. Oui, si vous n'acquérez qu'un opéra par an...

G. R.

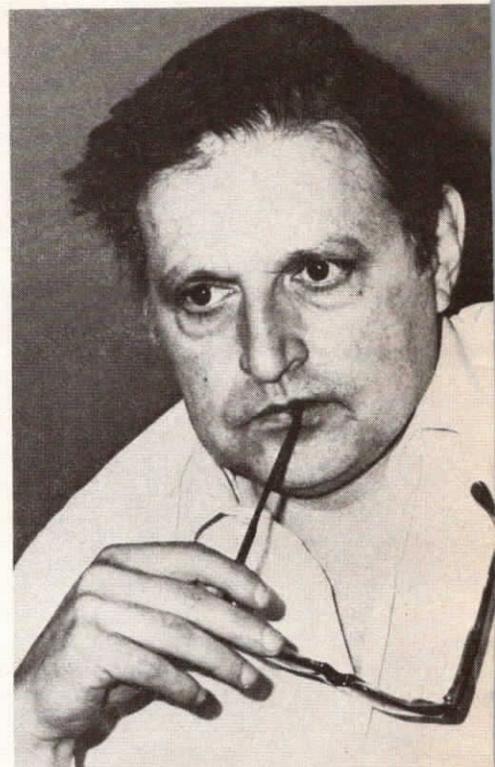


de gauche à droite :
José-Maria Flotats et Michel Etcheverry
dans « Sertorius »
une scène de « La terrasse »
Camille de Casabianca et Jean Rochefort
dans « Un étrange voyage »

Deux fois par semaine, aux alentours de 23 heures, fidèlement se retrouvent devant le petit écran ceux que l'on pourrait appeler les « noctambules de la télé » : en effet, les cinéphiles invétérés ne manquent pas les rendez-vous que leur offrent

Antenne 2 le vendredi avec son « Ciné-Club » et FR 3 le dimanche avec « Cinéma de minuit ». Les responsables de ces émissions, respectivement Claude-Jean Philippe et Patrick Brion, répondent ici aux questions d'Etienne Fuzellier :

- **Quels projets pour votre ciné-club en 1981 ?**
- **Quelle différence entre « vos » films et les autres films diffusés sur la même chaîne ?**
- **Comment situez-vous votre ciné-club par rapport à celui de l'autre chaîne ?**
- **Quelle est, en général, votre conception d'un ciné-club à la télé. (contact avec le public, choix des films, groupement par cycles et quels types de cycles, etc.) ?**



pour les téléciné

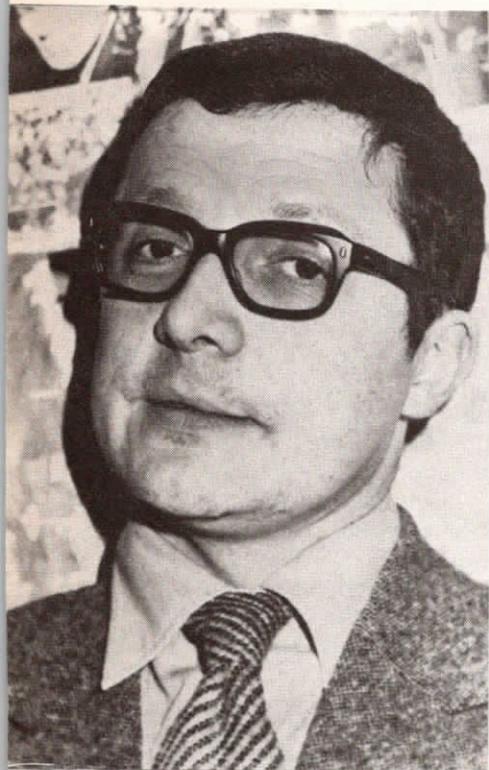
Patrick Brion rappelle que le « Cinéma de minuit » vient de projeter un cycle George Sanders, suivi en ce moment par un cycle Duvivier, avec certains films qui n'ont encore jamais passé à la TV (*Panique, La tête d'un homme*, etc.). On verra ensuite une série consacrée aux films tournés par Hitchcock pour la TV et qui sont à peu près inconnus (trois films de cinquante minutes, six de trente minutes), puis un cycle du film noir hollywoodien et un cycle « Cinéma français des années 70 » (dont *Perceval le Gallois*). A la rentrée, à partir de septembre : un cycle Griffith consacré d'une part à ses courts métrages et, d'autre part, à la version tout à fait complète de *Nais-*

sance d'une nation. Enfin une série consacrée aux films de la « carrière française » de Robert Siodmak.

Claude-Jean Philippe annonce, pour les mois qui viennent un cycle intitulé « Le charme du cinéma d'avant-guerre », consacré à des films des années 30, comme *L'habit vert*, ou *Le parfum de la dame en noir* de L'Herbier ; un autre : « Antenne 2 au service du Jeune Cinéma », qui groupera des films réalisés en co-production par Antenne 2 pour aider au démarrage de jeunes réalisateurs ; un cycle Jerry Lewis (quatre films, dont *Le tombeur de ces dames* et *Les tontons farceurs*), un autre pour les frères Marx (*Soupe au canard, Noix de coco, Monkey Business*) ; un autre

pour Orson Welles (*Dossier secret, Macbeth, Falstaff*) ; aux environs de Noël trois Hitchcock (*Les 39 marches, Une femme disparaît, Jeune et innocent*). Autres projets : une série « L'esprit de l'après-guerre » qui grouperait des films des années 1945-1950 (*Les portes de la nuit, Le journal d'un curé de campagne...*). Plus tard, un cycle Ozu, un cycle Kurosawa...

Ce qui frappe tout de suite dans ces deux programmes, c'est leur grand éclectisme. S'ils donnent la première place (pour le moment) aux films français et anglo-américains, du moins ouvrent-ils largement l'éventail des époques, des genres et des styles. On peut noter aussi qu'ils comportent tantôt des



Claude-Jean Philippe (à gauche)
et Patrick Brion

philes

films très connus, très « classiques » (*Naissance d'une nation* ou *Soupe au canard*) tantôt des œuvres plus rares (les films TV de Hitchcock ou *Jeune et innocent*). Mais de toute façon il s'agit de films qui occupent une place très particulière dans la programmation cinématographique d'Antenne 2 ou de FR3. Sur ce point, Patrick Brion et Claude-Jean Philippe s'expriment à peu près dans les mêmes termes.

En effet, le « Ciné-Club » d'Antenne 2 et le « Cinéma de minuit » occupent, l'un le vendredi, l'autre le dimanche, la tranche horaire de 22 h 30 à minuit. Ils échappent ainsi à la concurrence commerciale qui, à 20 h 30, oppose

souvent le film diffusé par une chaîne à celui d'une autre chaîne. Ils sont donc libres de s'adresser à un public plus réduit et plus averti ; libres de passer des films muets, des films en noir et blanc, des films étrangers en version originale. Et réciproquement, ils doivent éviter de galvauder la « case » qui leur est réservée en diffusant des films qui trouveraient aussi bien leur place à une heure de grande écoute.

Claude-Jean Philippe cite l'exemple de films japonais comme *Le goût du saké* ou *L'idiot* qui trouveraient relativement peu de public s'ils passaient à 20 h 30 ; et, en écho, Patrick Brion pense qu'il serait dommage de passer au « Cinéma de minuit » un grand western de John Ford — quels que soient ses mérites aux yeux des cinéphiles — alors qu'il serait « compétitif » s'il était diffusé dans une case de grande écoute.

Cela dit, chacun des deux animateurs a des goûts personnels qui orientent forcément, même s'ils ne le commandent pas entièrement, le choix des films et des cycles. Pas entièrement, car Patrick Brion et Claude-Jean Philippe veulent obéir avant tout aux seuls critères de l'intérêt des œuvres et de leur portée dans l'histoire du cinéma en choisissant, à l'occasion, des films pour lesquels ils n'ont pas une vive sympathie personnelle. D'autre part, ils ne font pas toujours ce qu'ils veulent.

Ainsi Patrick Brion aurait souhaité projeter une série de films des environs de 1930-1935 tournés en deux versions (française et américaine ou française et allemande, avec deux troupes d'acteurs : chaque scène était filmée deux fois, la première avec les interprètes français, la seconde avec les interprètes étrangers ; ce système fut vite abandonné quand on découvrit la méthode plus simple du doublage). Mais sur les huit films dont il voulait rassembler les versions françaises, il n'a pu jusqu'ici obtenir que *La veuve joyeuse* de Lubitsch, *Big house* de Fejos, et *L'homme des Folies-Bergères* d'Achard. Les autres, et en particulier le plus illustre : *L'opéra de quat'sous*, sont inaccessibles, soit parce qu'ils sont trop chers, soit parce que les maisons de

production ont des raisons particulières de les refuser.

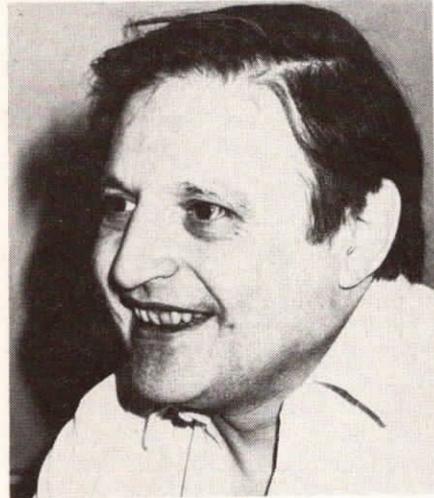
De même Claude-Jean Philippe poursuit depuis longtemps le rêve de consacrer un cycle à l'année 1939, celle de *La règle du jeu*, du *Jour se lève*, de *La chevauchée fantastique*, films dont on pourrait disposer. Mais c'est aussi l'année de *Autant en emporte le vent* ; et, comme il le dit lui-même, « ce film-là coûte une fortune ; un jour ou l'autre, la TV l'achètera, mais ce sera pour le soir de Noël à 20 h 30, pas pour le ciné-club. »

Compte tenu de ces limites, comment chacun des deux animateurs donne-t-il, au ciné-club dont il a la charge, une tendance particulière ? Avant tout, comment éviter les « doublons », ou les séries trop voisines ?

Aucune difficulté, disent-ils tous les deux. D'abord parce qu'ils sont amis de longue date et qu'ils ont travaillé ensemble à la programmation du premier ciné-club, celui de ce qu'on appelait alors la Deuxième Chaîne. Etant au courant de leurs goûts respectifs, ils évitent autant que possible de trop explorer le terrain favori de l'autre. Et comme les séries doivent se préparer très longtemps à l'avance — parfois plus d'un an — pour acquérir les copies et les droits des films, ils ont tout le loisir de s'assurer que leurs programmations ne feront pas double emploi. En cas de doute, un coup de téléphone donné à temps évite les fausses manœuvres.

Mais justement, quels sont les goûts et les tendances de Patrick Brion et de Claude-Jean Philippe ?

Le premier insiste sur la part qu'il veut accorder à des films anciens, et spécialement aux films muets, pour donner, par le biais de cycles très différents (passant par exemple du cinéma italien au cinéma muet américain, puis au cinéma français contemporain), des lueurs sur l'histoire du cinéma, et mieux encore un certain sentiment de cette histoire. Entreprise qui est forcément partielle, faute de temps et de place, mais qui peut être efficace par son éclectisme. Et si Patrick Brion tient tellement aux films muets, c'est pour beaucoup de raisons. D'abord parce que le « Cinéma de minuit » est seul à en passer : la TV britan-



nique n'en donne jamais, le « Ciné-Club » d'Antenne 2 non plus. Or, le public qui reste jusqu'à minuit devant son poste est un public sensibilisé, intéressé, averti, curieux, qui a rarement l'occasion de voir des films muets dans les salles, qui ne dispose pas partout de ciné-clubs ou de cinémathèques, et qui est ainsi privé d'œuvres fondamentales pour la connaissance du cinéma.

De plus, ajoute Patrick Brion, ces films muets « passent » très bien à la TV : l'image, qui est primordiale dans le muet, retrouve une place éminente, une force qu'elle avait parfois perdue. Les films muets perdent beaucoup moins que les autres à être projetés sur le petit écran : c'est particulièrement vrai si l'on songe aux mutilations que subissent, à l'aspect étriqué que prennent les films tournés pour écran large. Au contraire, *Le vent* (Sjöström, 1928) ou *Les rapaces* (Stroheim, 1924) conservent, à la TV, leur pouvoir d'incantation. C'est que le muet, paradoxalement, réclame du spectateur un plus grand effort ; moins passif, ce spectateur se trouve davantage de connivence avec l'his-

toire et avec le créateur.

Il est à remarquer d'ailleurs que si, au « Cinéma de minuit », l'audience de ces films muets est inférieure à celle des films parlants plus récents, elle l'est d'une faible marge : et c'est normal de la part des cinéphiles qui composent le public des ciné-clubs. De toute façon, d'ailleurs, même avec une audience réduite, il faudrait continuer à passer des films muets, vu leur importance dans l'histoire du cinéma. Il n'est pas question, bien sûr, de se borner à eux — les projets de Patrick Brion le prouvent — mais de leur donner une place importante dans cette « tranche » historique qui va de Méliès à 1955, et qui constitue le domaine privilégié du « Cinéma de minuit ».

Claude-Jean Philippe se sent, lui aussi, et de plus en plus, une vocation d'historien. Mais pas seulement d'historien du cinéma ; il faudrait plutôt parler, à son propos, d'historien à partir du cinéma. Eclectique par tempérament autant que par raison, il éprouve « autant de plaisir à voir une bande d'actualités Pathé de 1935 qu'un film de la même époque » ; il voudrait faire passer les spectateurs du « Ciné-Club » d'Antenne 2 « de Jerry Lewis à Godard, de Godard à Raimu, de Raimu à Rossellini, de Rossellini à John Ford, et de John Ford à Dziga Vertov ».

Mais surtout, il rêve de cycles filmiques qu'on intitulerait « Cette année-là... ». Par exemple, l'année 1928 qui a donné *L'aurore* de Murnau, *L'argent* de L'Herbier, *La passion de Jeanne d'Arc* de Dreyer, *A girl in every port* de Hawks. Car « les choses d'une même année ont beaucoup à se dire, subtilement ». Peintures, romans, films, quand on les considère avec le recul du temps, manifestent une parenté secrète ; au-delà des querelles d'école qui les opposent entre eux aux yeux de leurs contemporains, toujours portés à souligner les différences, on saisit des rapprochements en profondeur. C'est ainsi que les actualités des années 1930 appartiennent de plein droit au cinéma de l'époque : mêmes flonflons de 14 juillet que dans les films de René Clair, et même gaîté exacerbée parce qu'elle cache la peur. Le cinéma, pense

Claude-Jean Philippe, nous a rendus une conscience très précise de la mode, de ce que le temps fait de nous, arbitrairement parfois, sans que nous puissions y échapper. Aussi pouvons-nous, à distance de perspective, voir ce qui réunit des œuvres contemporaines, et les aimer également : nous n'avons plus à dire « Vive Vigo, à bas *L'habit vert* » (ou l'inverse) mais à les accepter comme signes d'un même temps. La cinémathèque universelle est un gigantesque poème du temps qui passe ; et de là l'intérêt de l'approche « chronologique » des films de cinémathèque.

Par ailleurs, Claude-Jean Philippe hésite moins que Patrick Brion — qui aime à révéler des films rares — à redonner souvent des films connus, des classiques avérés, en songeant que les générations de spectateurs se renouvellent vite. Ce qu'il veut être avant tout, c'est un relais entre « ce qui bouillonne dans le milieu du cinéma » et la TV ; un interprète des désirs plus ou moins conscients des cinéphiles. Car il y a aussi une mode critique, une mode des jugements portés sur les films d'autrefois. Parmi « ces objets que nous envoie le temps », le temps fait son choix arbitrairement. Mais on peut deviner où tend le goût contemporain, comprendre que *Quai des Orfèvres* est devenu un classique dont les défauts eux-mêmes sont acceptés, ou pressentir que les cinéphiles d'aujourd'hui sont déjà prêts à accueillir avec ferveur les films de Satyajit Ray, tombé dans l'indifférence depuis le succès de *Pather Panchali* vers 1960. Ainsi le « Ciné-Club » d'Antenne 2 pourrait-il, entre autres ambitions, aider au bon moment certains cinéastes comme Rossellini à sortir du « purgatoire », ou en révéler certains autres comme Ozu.

■ Tout cela répond déjà en partie à la question du rôle et du fonctionnement d'un cinéclub télévisuel. En outre Patrick Brion et Claude-Jean Philippe insistent tous deux sur l'importance du système des cycles. Le second, on l'a vu, aime surtout « jouer sur le clavier de nos souvenirs » en composant des cycles de films de même époque (il en a consacré un au

cinéma de l'après-guerre (1950-1960) avec *Allemagne année zéro*, *Europe 51*, *Paris nous appartient*, etc.) sans exclure pour autant, des cycles sur un grand réalisateur, un grand opérateur, un grand décorateur. Patrick Brion, lui, pense plutôt aux réalisateurs. Mais tous deux sont d'accord pour souligner la valeur révélatrice, pédagogique, de ces rapprochements de films ; pour voir, dans ces rapports qui s'établissent, par exemple, entre six films de Fritz Lang passés au rythme d'un par semaine, l'équivalent de l'enrichissement que le montage apporte au sein d'un film à des images ou à des plans qui « parleraient » moins s'ils étaient séparés. Le cycle permet aussi de « rattraper » des films qu'on ne songerait pas à donner isolément ; de mêler ainsi des œuvres marquantes et connues et des œuvres plus rares ; de « vérifier et de découvrir », pour corriger parfois « les oublis et les erreurs » dont fourmille l'histoire du cinéma ; de contribuer enfin à faire naître un nouvel esprit critique cinématographique, plus large et mieux informé.

Comme le dit très bien Claude-Jean Philippe, « nous sommes tout à la fois les jouets de la mode et les instruments de la postérité » ; or, de même qu'une part de la création architecturale s'est déplacée du côté de l'urbanisme, une part de l'art cinématographique se déplace du côté de la programmation. En ce sens, Langlois a été un grand précurseur : son génie a consisté surtout, en créant la première cinémathèque, à programmer ensemble des films qui, vus dans une même soirée, prenaient une résonance, un sens, un relief étonnants. Mieux faire saisir au public qu'un film n'est jamais une œuvre isolée, mais qu'il est lié aux autres films de son temps, aux autres films de son créateur, aux autres films de même thème ou de même genre, c'est sans doute, à travers la formule des cycles, une des vocations pédagogiques — au sens le plus large du terme — d'un cinéclub de la TV. C'est pourquoi chacun des deux animateurs, au-delà de ses préférences et de ses goûts, veut demeurer ouvert et éclectique.

Enfin, Patrick Brion m'a signalé un apport, mineur peut-être, mais appréciable, des ciné-clubs télé-

visuels à l'histoire du cinéma. Pour chaque film projeté, on fait tirer une copie neuve, qui est ensuite conservée par le producteur du film. C'est donc une chance supplémentaire donnée au film de ne pas disparaître, comme ce fût, hélas, parfois le cas (qu'on se rappelle l'incendie de la Cinémathèque en août dernier). Et lorsque l'original était une copie flamme (donc très fragile, et soumise à une rigoureuse réglementation d'emploi), la copie nouvelle, sur un support moderne, permet une utilisation sans problèmes.

Le public des ciné-clubs télévisuels, on l'a dit, est par définition un public de cinéphiles, nombreux surtout en province, dans les petites villes ou à la campagne. Ils ont peu de contact avec les animateurs des ciné-clubs qui le regrettent : à peine quelques lettres, en général pour demander tel ou tel film.

Alors pourquoi ne pas suggérer aux lecteurs de *l'éducation* qui suivent les émissions du « Ciné-Club » d'Antenne 2 et du « Cinéma de minuit » de nous écrire et de nous dire leurs impressions et leurs désirs ? Nous les transmettrons, bien entendu, à Claude-Jean Philippe et à Patrick Brion, qui seront heureux — ils nous l'ont dit — de connaître ces réactions. Sans que cette liste soit limitative, nous proposons les questions suivantes :

- Etes-vous un spectateur régulier, ou occasionnel, du « Ciné-Club » d'A 2, du « Cinéma de minuit », ou des deux ? Quelles raisons avez-vous d'aimer ces émissions ?
- Quel est le cycle, quel est le film qui vous a le plus intéressé ?
- Quelle est la formule de cycle que vous préférez (par époques, par réalisateurs, par genres, etc.) ?
- Quels sont les cycles, quels sont les films que vous aimeriez voir (ou revoir) ?

Les réponses sont à envoyer à
l'éducation
 2, rue Chauveau-Lagarde
 75008 Paris
 en mentionnant sur l'enveloppe :
Ciné-Clubs TV

Etienne Fuzellier

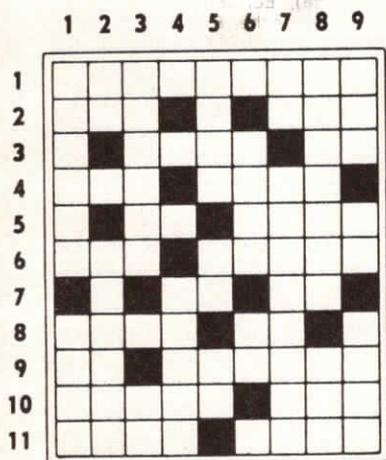
... NUL N'EST TENU

Et si, pour changer un peu, on faisait un « nul n'est tenu » optimiste ? Parce que, à la fin, c'est un peu irritant ces billets critiques, sarcastiques, ironiques, alarmistes, qui, tous, peu ou prou, font la nique à l'espoir ! A croire qu'il n'y aurait qu'à critiquer ou se lamenter et que rien, dans notre ciel contemporain, ne prête à se réjouir. Oui, ce serait une riche idée un billet un peu gai, un peu léger, un peu champagnisé, quoi, avec ivresse, pourquoi pas ? Las, on a plus vite fait de s'enivrer, mal, que de savourer lentement. Epicure n'a pas bonne presse par les temps qui courent, et l'on reste longtemps à sucer son crayon avant que de trouver un sujet d'enthousiasme. C'est, peut-être, que les grands phares se sont éteints. Et cette idée, un peu folle, qui germait, on ne sait pourquoi, dans la conscience de certains, qu'il était utile et désirable de donner un sens à sa vie en donnant un sens à l'Histoire, est, peut-être, une idée en voie de disparition. Les motifs de lutte et d'engagement ne manquent pas moins qu'« avant » mais ils ne lèvent plus les mêmes ferveurs : l'éteignoir est tombé. Le « fou chantant » n'a plus la cote : qui, parmi les jeunes, se battraient pour son « jardin extraordinaire », qui rêverait aux rieuses envolées vers la « nationale 7 » ? Aujourd'hui, Jean-Patrick Capdevielle triomphe avec « C'est dur d'être un héros » ; les jeunes plébiscitent sa voix dure et amère ; depuis des semaines, sa chanson tient au sommet des hit-parades. Et c'est cela qui nous parle le plus. Faire un « ... nul n'est tenu » optimiste ? Moi, j'aimerais tant, mais c'est dur d'être un héros !

c'est dur d'être un héros c'est d

championnat de France

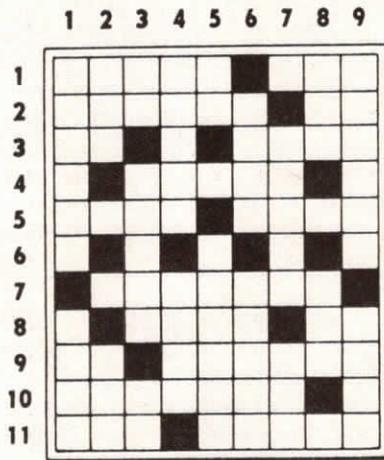
grille n° 4



Horizontalement. 1 - Or le dit de **Bonaparte**. 2 - Cela s'adressait à la parente d'un dieu - Qualifie un espoir, avant. 3 - Il fut le premier à interrompre la circulation pour couper - Symbole d'un métal. 4 - Chrestien de Troyes adapta l'une de ses œuvres - Traverse. 5 - Abréviation d'une unité que tous nos militaires défendent - Registres dont les pages sont sûrement jaunies. 6 - Un cœur de statue - Le chevalier l'avait bien en main. 7 - Voisines à Timisoara - Suffixe. 8 - Un peintre qu'inspira le personnage de deux hommes qui ne se payaient pas de mots - Symbole d'un élément transuranien. 9 - En colonne - Ville d'une grande île du Pacifique. 10 - Élément d'un jeu comportant une poursuite - Il peut être de cœur. 11 - Manche de pinceau - Commune d'un pays à moitié francophone.

Verticalement. 1 - Port sur un détroit dans un pays producteur de canne à sucre, tabac, céréales, fruits... - Faillit être un pigeon, peut-être. 2 - Morceau de revêtement - Fameux varlet. 3 - Il rendit ses lettres de noblesse à un art utile à la reproduction - Sont ancrées dans la Baltique. 4 - Il est quelque temps loin de l'unité. 5 - Affluent gauche d'une rivière, arrosant un chef-lieu de canton - Symbole d'une distance parcourue en très peu de temps - Personnel. 6 - Bois - Symbole d'un élément faisant une bombe. 7 - Symbole - Agglomération dans la province de Bari. 8 - Ecrivain qui disparut l'année où les premiers satellites artificiels apparurent - D'un ancien empire. 9 - Vieux roi - Symbole - Le père du souverain auquel il survécut un peu plus de quinze ans s'appelait Charles.

grille n° 5

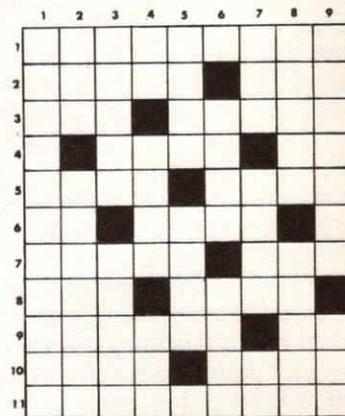


Horizontalement. 1 - Du vivant de cet écrivain, le pape fut longtemps en conflit avec le gouvernement de son pays - Un poste que beaucoup souhaitaient avoir nsguère. 2 - Interdit - Symbole chimique. 3 - Morceau de brosse qui sert en frottant - On y monte des bateaux pas des navires. 4 - Rivière qui rejoint un affluent après avoir arrosé le chef-lieu d'une subdivision administrative de deuxième ordre. 5 - Les ancêtres de ceux dont le territoire actuel fut libéré des Britanniques en 1946, le vénéraient - Un arbre à la gomme. 7 - Arrêtée. 8 - Qui fait l'objet de recherches - Bout de cotonnade. 9 - Symbole chimique - Dans une locution donnant l'exemple. 10 - Avec elle, l'erreur n'est pas permise. 11 - Le père d'un **barbare en Asie** vit le jour dans la province de cette commune belge - Revis une impression, peut-être.

Verticalement. 1 - Mathématicien qui mourut huit ans avant qu'on parlât sérieusement du canal de Suez - Peuple noir, chez lequel les Européens s'installèrent au 18^e siècle et qui recouvra son indépendance en 1960. 2 - Il s'est intéressé aux paysans nordiques - Porteur d'un **casse croûte**. 3 - Participe - Mortifier une bécasse par exemple - Lettres en provenance de Tipperary. 4 - Ne pas supporter la souffrance - Cache. 5 - Le début d'un rêve - Il avait peut-être commencé à écrire quand le deuxième traité de Vienne fut signé. 6 - Meurtrit une poire - Son canal est alimenté par des **petites**. 7 - Le milieu où il évolue donne le frisson - Pronom. 8 - Sigle - Autre sigle évoquant un homme de responsabilités. 9 - Nom vulgaire du porteur de faines - Personnage mythologique faisant penser à une guerre.

Ces grilles résolues sont à conserver jusqu'à la publication du bulletin-réponse final pour y être recopiées.

problème 378



Horizontalement. 1 - Elle s'intéresse à toute culture, surtout à l'art du champ. 2 - Prend l'eau - Celui de Boileau est poétique. 3 - Parasol à Juan - On porte ce toast jusqu'à la bouche non pas pour boire mais pour manger. 4 - Noir sud-américain tenant les Blancs en éveil - Centre postal. 5 - Existe sans doute - Obsédante chez le savant, celle du fou est fixe. 6 - C'est la fin des haricots - Chante comme une chèvre. 7 - Crocs où l'on pend les filets - Ils sont souvent avec les autres. 8 - Sans résistance - Il en est une qui se fait régler à l'hôtel. 9 - Elevés et bien dressés - Pour Hitler c'étaient des bons aryens. 10 - Elle va à la mer à Léningrad - Elle se jette dans le lit d'une Vilaine. 11 - Elles passent à la caisse après avoir fait l'andouille.

Verticalement. 1 - Très recherché par celles qui veulent se marier. 2 - Parasite porte-bonheur - Eponger ses affaires jusqu'à les mettre à sec. 3 - Plonge en eau claire - Filé. 4 - Bon à jeter aux chiens - L'abus de Rome causa sa perte - Haut lieu du Dauphiné. 5 - Moteur pour la marche à pied - A donc avoué pour avoir recours à un avocat. 6 - Globe indispensable pour avoir une bonne vision des choses - Pays sous-développé et surpeuplé. 7 - Destin funeste pour un roi - Ce qu'il faut être pour se marier - Lés du Loir. 8 - Qui vous en fait voir de toutes les couleurs - Tour dont plus d'un n'est pas revenu. 9 - Qui ont perdu la tête - Possessif.

solution du problème 377

Horizontalement. 1 - Greenwich. 2 - Rhum - Acre. 3 - Ou - Potier. 4 - Empire - Pi. 5 - Ne - Larmes. 6 - Pelle. 7 - Noir - Oslo. 8 - Duc - Rouen. 9 - Arôme - Rus. 10 - Estamper. 11 - Le - Liesse.

Verticalement. 1 - Groenendael. 2 - Rhume - Ourse. 3 - Eu - Picot. 4 - Empiler - Mal. 5 - Oral - Remi. 6 - Waterloo - Pe. 7 - Ici - Mesurer. 8 - Crêpe - Leurs. 9 - Hérissons.

par Pierre Dewever

échanges et recherches

■ location (offres)

● Périgord, ferme restaurée cft, 4 pers., calme absolu, juin, sept, 1 000 F, juill., août 1 500 F. Tél. : (53) 81-56-11.

● 25-Doubs, front, suisse, appt tt cft ds villa très calme 4-5 pers., Pâq., juin à sept. Faivre, Les Gentianes, 25130 Villers-le-Lac. Tél. : (81) 43-00-36.

● 74-St-Gervais le Bettex, stud. 4 pers., tt cft, ttes périodes. Tél. : 304-39-71 dom.

● Port-Camargue le Grau-du-Roi, juillet, P2. Tél. : (66) 21-95-97.

● Périgord, Pâques, été. Tél. : (53) 80-41-96 (soir).

● 83-Hyères, coll. loue F2 ds villa cft, 4 pers., jard., juil., août. Tél. : (94) 57-48-71.

● Alsace pr. Colmar, loc. mblée indép. 3 à 6 pers., mars à juin. Tél. : (89) 47-10-52 ap. 19 heures.

● Prox. lac Vercors, mais. 6 pces tt cft, jard., juil., août, sept. Tél. : (76) 91-01-82.

● 74-La Clusaz, station été, studio 4 pers., balc., pl. sud, cft, prox. centre, tennis, loc. quinz. juin à sept. Laperrière, 168, rue de Grenelle, 75007 Paris.

● 06-Nice, 3 p. luxe, calme, vue, 5 mm mer, 4-5 pers., août. Tél. : (93) 71-23-69.

● 11-Mais, indiv. F3, cft, cour, gar., sol., riv., tennis, juin 1 300 F, juil. 2 000 F. Roux, 11200 Tourouzelle. Tél. : 91-26-61.

● Entre Cannes Grasse coll. l. villa tt cft, 6 pers., jard., juil. 6 000 F, août 6 000 F. Tél. : (93) 75-73-61. Ecr. P.A. n° 158.

● Nice, près plages, F3 cft. Ecr. P.A. n° 159.

● La Richardais, 3 km Dinard, appt 3-4 pers. ds m. anc., calme, cour, jard., quinz. mois, juin à sept. Bossard, Pont, 35740 Pacé. Tél. : (99) 60-62-17.

● St-Brévin l'Océan, villa 4 pers. 10 mn mer, 2 ch., séjour, cuisine, salle d'eau, w.-c., loggia, jard. clos, gar., juin et sept. (qz. ou mois), juil. (mois). Tél. : (3) 461-81-85.

● Savoie 1 600 m, climat except., calme, repos, promenades, studios tt cft. Ecr. Lutzler, 48, Brossolette, 93320 Pavillons s/s Bois.

● 05-St-Jean St-Nicolas 1 180 m, appt r.d.ch. villa, tt cft, 5 pers., Pâq., juil., sept. Ecr. Blanc-Gras P., 05260 St-Jean St-Nicolas. Tél. : (92) 55-91-03.

● Périgord, mais. camp. 3 p., cuis., s. e., wc, ttes pér. Camberou H., 24130 La Force.

● 66-St-Cyprien, appt 6 pers. sur plage avec parking privé, vue mer, ts comm. à prox., toutes périodes. Lepoint (33) 24-08-55.

● Cannes, stud. luxe, 3 pers., calme, prox. comm. parc, 150 m Croisette, mai, juin 2 000 F, juil. 3 600 F, août 4 000 F. Ecr. P.A. n° 160.

● 88-Gérardmer, appt 4 pers., vue lac, ttes pér. Ruau D., 88120 Vagney. Tél. : (29) 61-72-47.

● 83330-Le Beausset, gde maison, pinède, terrasse, 10 km plage, juillet, août. Ecr. Scavennec, 10, av. Croze-Magnan, 13008 Marseille.

● Altier (Lozère), prox. riv., calme, maison meublée, 2 pièces, s. d'eau, tt conf. Ecr. Journet, 63, r. Crillon, 69006 Lyon.

● St-Palais-s/mer, loc. mai à sept., calme, 500 m plage, 3-4-7 pers. Ecr. Mme Logeais, 29, bd Albert-1^{er}, 17200 Royan. Tél. : (46) 05-31-77.

● 10 km Nice, villa tt cft, 3 ch., 2 s. d. b., salon, terr., gd jard. ombr., juil. ou août, 8 000 F/ms + ch. Tél. : (93) 08-15-65 ap. 20 h.

● 15 km Gérardmer, villa tt cft, 2 ch. s.d.b., salon, s. à m., jard., juin et sept., 3 000 F/ms + ch. Tél. : (93) 08-15-65 ap. 20 heures.

● 83860-Nans-les-Pins, maison, forêt, par quinzaine, juillet, août. Ecr. Marchand, 8, rue Bienvenue, 13008 Marseille.

● 05-Orcières-Merlette village, appt. tt cft 3-5 pers., Pâq., été, sem., qz. ou ms. Blanc H., rue Ch.-Aurouze, 05000 Gap. T. (92) 51-07-70.

● Le mas d'Artaude, Le Pradet Var, bd mer, reçoit en fév., mars à juin, sept à déc. comités ent., gpes, stages, associat. (séj. ou passage). Ecr. Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd Mobiles, 07002 Privas. Tél. : (75) 64-02-44.

● Vac. famil. grat. ds 40 pays. INTERVAC. 55, r. Nationale, 37000 Tours. T. (47) 20-20-57.

● Baie de Rosas-Espagne, 50 km Perpignan, appt tt cft 50 m plage sable fin, 6 ou 8 pers., séj., cuis., 2 ou 3 ch., s. e., w.-c., gde terr. face mer, park., ts comm. Ecr. P.A. n° 161.

● Savoie 1 700 m, soleil et repos, sp. hiver, vac. Pâq. et été, studios tt cft. Ecr. Lutzler, 48, rue Brossolette, 93320 Pavillons.

● 06-Antibes, coll. l. F3 5-6 pers. tt cft, gar., juin, août, sept. Ecr. Poletti, éc., 26740 Espeluche.

(Suite page 36.)

CHANGEZ D'AIR - HIVER-ÉTÉ LE JURA VOUS Y INVITE PLACEMENT « PIERRE » DE 1^{er} ORDRE

A Métabief

STATION FAMILIALE

Altitude 1 000 - 1 460 m

A 4 h de Paris - 18 km de Pontarlier - Route de Lausanne (Suisse à 6 km)

STATION CLASSEE « HIVER » — CLIMATIQUE « ETE »

36 remontées mécaniques - 45 km ski descente - 250 km pistes randonnées

A VENDRE DANS RESIDENCES « BEAU SOLEIL »

Studios ou appartements neufs : 15 CHOIX POSSIBLES

TOUT MEUBLES - TOUT CONFORT - PISCINE CHAUFFEE - 4 TENNIS, etc

A PARTIR DE 169 300 F pour 29 m² meublés - Gestion assurée

Capacité 5 à 8 personnes - Prêt 80 % sans indexation - 15 ans - 14,50 %

Coûtant : 136,55 F par mois par 10 000 F emprunt, assurance vie comprise

Sté MONT D'OR

17, rue Grenier - Tél. : (81) 39-04-32

25300 PONTARLIER

ou samedi-dimanche - Tél. : (81) 89-12-34

Bureau de Paris : 20, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. Tél. : 265-07-07
(Les prix et taux de prêt indiqués ci-dessus sont octobre 1980)

DEMENAGEMENTS

Paris - Banlieue - Province

Corse - Etranger - Route - Maritime

S.N MONGET

CONDITIONS SPÉCIALES A LA S.N.C.F. - DEVIS GRATUIT

9, rue Marceau - 92300 LEVALLOIS - 757.66.66

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

- 1°) 05-Merlette, ski, F2-F4, Pâq. + été.
- 2°) 17-plage, villa F4, été. T. (46) 34-75-87.

location (demandes)

- Ch. loc. Savoie, 3 pers. 15 au 30 août. Sardain, Les Lillas, 23300 La Souterraine.
- 34-Loc. carav. 4 p., juin à sept., camp., mer, Vias ou lac Clerm. Pourtier, 34 Clermont l'Hlt.

échanges

- Ech. villa 3 km mer 83, août 81 c/appart. 6-7 pers. Menuires ou stat. voisins Noël 81 et 6 au 14 fév. 82. T. (94) 94-70-65.
- Vacances en Angleterre, échange logements. Ecr. E.V.E., New Barn House, Toft road, Kingston, Cambs, G.B.

ventes

- Vds chalet alpage meublé. T. (74) 85-87-84.
- Antony ds résid. calme et ensol., liaisons dir. Paris, 5 pces tt cft, parking, cave, 77 m², 450 000 F. T. 237-56-86.
- Louvières Hte-Marne, cadre verd., vds maison 3 pièces, s.d.b., w.-c. garage, greniers aménageables, ch. cent. : 150 000 F. Philippon R., Foulain, 52000 Nogent. T. (25) 02-10-89.
- Cévennes près Ganges (Gard) vds ds mais. anc. rén. 2 appts tt cft 65 et 85 m². T. 084-49-59 soir.

hôtels - pensions

- Vacances Pâques, été 1981, gîte rural. Luc Meynet, Reyvroz, 74200 Thonon-les-Bains. Tél. (50) 73-80-67. Pension complète 80 F.

Voyages de fin d'études **NAOURS (Somme)**

entre Amiens et Doullens
GROTTES-REFUGES III^e siècle
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
Prix scolaires

Renseignements :
Grottes NAOURS, 80114 - Tél (22) 93-71-78

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes; filet = 1 ligne; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPOSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

Fête des Mères



DE CHARMANTS CADEAUX

que les enfants réaliseront eux-mêmes.

- Objets en céramique ou en bois brut à décorer.
- Travaux en vannerie, raphia, corde armée.
- Ouvrages en feutrine, couture et broderie.

DES CHANSONS ENREGISTREES
SUR DISQUES
DES POEMES ET DES SAYNETES
Catalogues gratuits sur demande



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2°.

LABENNE (Côte sud des Landes)

vraies vacances
entre OCEAN et FORET DE PINS
plage de sable fin, baignade surveillée
du 14 juin au 7 septembre
fêtes et bals champêtres
HOTELS - LOCATIONS MEUBLES
CAMPINGS CARAVANINGS
Ecrire en se recommandant de la revue
au SYNDICAT D'INITIATIVE
place de la Mairie, 40530 LABENNE
Tél. : (59) 31-40-99
les MARDI et VENDREDI
à partir de 10 h

- BRETAGNE, Hôtel des Arcades, 22380 St-Cast, 2 ét., Logis de France, 50 mètres plage. Pens. av. ch. fam. douche, wc, 27-6 au 6-7 83 F puis 88, août 102 puis 94, fin août et sept. 86, 10 % sur 3° pens., menus copieux, variés, devis envoyé avec plaisir T. 745-03-83 ou été (96) 41-80-50.

- Lullin-Hte-Savoie, Hôtel de la Poste, tél. 73-81-10, hiv.-été 88/98 F TTC, confort.

- LAC D'ANNECY, vac. Pâques, HOTEL ARCALOD, gr parc. DOUSSARD, 74210 Faverges. Tél. (50) 44-30-22, SKI 12 km. Pens. à partir de 100 F TTC, groupes hors saison.

A LOUER A OLERON dans camping tout confort PISCINE - BAR-RESTAURANT EPICERIE

- Plage à 3,5 km —
 - caravanes 4/6 places avec auvent
 - tentes équipées 4/5 places
 - emplacements nus
- Renseignements et documentation :
CAMPING MONDAMERT
50, rue Gustave-Flaubert
45100 Orléans-La Source

- Albiez-le-Vieux, village savoyard typique 1500-2 100 m alt., chalet hôtel « La Maison Blanche » reçoit comités d'ent., grpes, stages, assoc., familles (séj. ou passage), mai, juin, sept., oct., nov. Ecr. Orange bleue, 2 bd des Mobiles, 07002 Privas. T. (75) 64-02-44.

correspondance scolaire

- 32-CM2 mx avec internat ch. corr. montagne, voy.-éch. de 3 sem. Ecole rue de l'Homme de Bois, 14600 Honfleur. T. 89-06-14.

divers

- Trekking en Algérie, Massif du Djurdjura, premier départ : 07 avril et cet été. Documentation : tél. Périples 577-50-00 à Paris.

- Randonnée pédestre insolite Pâques-été Larzac-Luberon, accueil à tous, petits groupes A. Nicollet, guide, 34380 Viols.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**



FRANCE 120 F

ÉTRANGER 150 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

76 80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- *soit à titre personnel,*
- *soit au titre de l'établissement.*

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessus, vous lui rendez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.

Jouer de la Guitare, de l'Orgue du Piano ou de la Batterie,

C'EST FACILE, EN QUELQUES SEMAINES... avec les méthodes audio/visuelles Labat

Aujourd'hui, vous pouvez apprendre à JOUER VITE, BIEN et TRES FACILEMENT de la GUITARE, de l'ORGUE, du PIANO, de la BATTERIE... grâce aux ÉTONNANTES MÉTHODES LABAT. Elles sont basées sur l'étude simultanée de fiches illus-

trées et d'une partie musicale enregistrée (sur disques ou cassettes). Vous serez surpris de découvrir combien il est facile et rapide de tirer de votre instrument favori les joies que vous en attendez pour votre plaisir et celui de votre entourage.

**Pour chaque méthode,
un programme progressif vous conduit pas à pas à la réussite:**



GUITARE MODERNE

Tout l'art de la variété et du jazz modernes : Rythmes, Jazz, Rock, Pop, Rythm'blues, Folk song, etc... Jeu mélodique, accompagnements, basses, guitares sèches, folk, électriques, etc...
Jeu en soliste et préparation au jeu en orchestre par entraînement avec disques en play-back.

GUITARE CLASSIQUE

Formation complète variétés et classique, musique ancienne, traditionnelle, contemporaine, flamenco. Etude de la guitare sèche, folk. L'art de l'accompagnement et de l'harmonisation. Entraînement au jeu en orchestre et à l'improvisation.

PIANO ET ORGUE

Cette méthode vous conduit à la maîtrise complète de ces deux instruments à votre choix. Le travail de la main gauche a été particulièrement "poussé" à l'intention des futurs pianistes et des organistes qui se destinent plus particulièrement à la musique classique. Interprétation, technique de l'accompagnement pour la musique classique, le jazz, les variétés. Techniques de l'improvisation. Entraînement au jeu en orchestre par disques play-back en fin de méthode.



BATTERIE



Étude progressive de tous les rythmes traditionnels et modernes. Apprentissage du jeu en orchestre et de la rythmique d'accompagnement avec travail en «play-back». C'est l'unique méthode permettant de devenir batteur confirmé en apprenant "en solitaire".

**LISEZ
CES TÉMOIGNAGES**
Il sont la meilleure preuve
de l'efficacité de ces méthodes

* Nous certifions l'AUTHENTICITÉ des lettres dont sont extraits les passages ci-dessous. Les originaux en sont visibles en nos bureaux. *

M.J. EPSVIN 34670 MAILLARGUES:
"Je peux vous assurer que cette méthode est de grande valeur et que vous pouvez être assurés que j'en parle avec chaleur chaque fois que je rencontre un amateur possédant un orgue...Je vous autorise à faire éventuellement état de cette lettre..."
M.E.L. BROUAINS: "Votre méthode est vraiment efficace et très facile à comprendre..."

2 NOUVEAUTÉS!
Méthode audio-visuelle de Solfège
avec disques ou cassettes

Du nouveau pour ceux qui veulent apprendre la musique ou le chant, ou qui, voulant aborder l'étude d'un instrument craignent que leurs connaissances acquises à l'école ne leur soient pas suffisantes...Le solfège peut maintenant s'apprendre vite, facilement et de façon agréable grâce à notre méthode SÉLECTIONNÉE PAR L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE NATIONAL. 66 pages de partitions clairement expliquées et commentées sont complétées par 7 disques dont 2 de dictées musicales servant d'exemples et de guides vivants.
* DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Vente d'instruments de musique
GUITARES D'ÉTUDES: ... à partir de: 215 F
GUITARES CLASSIQUES: . à partir de: 400 F
GUITARES FOLK: à partir de: 320 F
GUITARES ÉLECTRIQUES: à partir de: 385 F
BATTERIES: à partir de: 1500 F
PIANOS, ORGUES ÉLECTRONIQUES, ETC...
* CATALOGUE SUR DEMANDE

M.J.L.M. 38290 FRONTMAY: "Je tiens à vous exprimer toute ma satisfaction, car n'ayant jamais joué de cet instrument, mes progrès ont été très rapides."

M.G.M. ANGERS: "Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre méthode de guitare classique auprès de laquelle je passe maintenant depuis 3 mois des heures et des heures inlassables. A mon goût, vous avez parfaitement réussi à concilier les études de théorie aux études pratiques sur la guitare. Pour ma part, je trouve un plaisir croissant à me laisser entraîner par votre guitare..."

M.P.G. ARGENTAN: "Je suis déjà un de vos clients puisqu'il y a un an je vous avais demandé une méthode de guitare. En outre, je suis très satisfait de cette méthode et je ne me dérange pas pour vous dire que je vous fais de la publicité. Je voudrais obtenir maintenant une méthode pour orgue. Il est inutile de m'envoyer de documentation, sachant à l'avance qu'elle me plaira..."

M. J.T. CARMEAUX: "Voici le dernier mandat envoyé, je vais donc vous dire ce que les fiches m'ont apporté. Depuis début janvier, j'étudie sur le coffret, j'avance assez rapidement surtout vers le début (je connaissais déjà quelques accords). Aussi fin juin j'allais attaquer la partie pop. En l'affaire d'un mois j'avais presque terminé. 15 jours de vacances et fin août j'achevais."

M. M.C. CHENOÏS (Belgique): "Ma fiancée ayant acheté vos cours de guitare classique il y a deux ans, gagne maintenant sa vie grâce à vous. J'aimera aussi tenter de jouer de cet instrument, et puisque vos méthodes sont efficaces..."

BON pour une CASSETTE (ou DISQUE) GRATUITS

E. 1 à retourner à LABAT EDITIONS NOUVELLES
99, rue de Richelieu, 75002 PARIS



Veillez m'adresser GRATUITEMENT la documentation guitare moderne guitare classique piano/orgue batterie, avec Disque ou Cassette
* (Joindre 2 timbres à 1,40 F. par documentation demandée, pour frais d'envoi)

VEUILLEZ M'ENVOYER SEULEMENT VOTRE DOCUMENTATION:
 INSTRUMENTS DE MUSIQUE SOLFÈGE

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ No: _____

Code Postal: _____ Ville: _____